

DÉLIBÉRATION**Conseil d'administration**

Séance du 12 mars 2024

Délibération
n° 48-2024
Point 4.14.8**Point 4.14.8 de l'ordre du jour**
Schéma directeur de la vie étudiante du site -Alsace**EXPOSE DES MOTIFS :**

En adhérant aux principes de la loi du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche, et enrichi par la loi ORE du 8 mars 2018 dédiée à l'orientation et à la réussite des étudiants, le schéma directeur de la vie étudiante pour le contrat de site Alsace 2024-2028 (SDVE-A) se concilie avec le plan national de vie étudiante instauré en 2015. Incluant l'Université de Strasbourg (Unistra), l'École Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg (ENGEES), l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg (ENSAS), l'Université de Haute-Alsace (UHA), l'Institut National des sciences appliquées (INSA) de Strasbourg, la Haute école des arts du Rhin (HEAR), et la Bibliothèque Nationale et Universitaire (BNU) de Strasbourg, ce SDVE-A s'harmonise avec les objectifs de la stratégie régionale du Grand Est, visant à enrichir l'expérience étudiante et à favoriser le développement régional d'ici 2030. Ce schéma, qui s'insère dans la continuité des deux premiers schémas directeurs déployés sur le site alsacien depuis 2015, représente une démarche globale et intégrée visant à enrichir la vie étudiante. Conçue en étroite collaboration avec le CROUS et en synergie active avec les collectivités territoriales (région, départements, villes), le projet intègre désormais une palette de partenaires diversifiée (rectorat, lycées, associations, organismes culturels et sportifs, organismes privés, etc.). Cette extension des collaborations marque un engagement accru vers une mutualisation des ressources et une approche holistique de l'amélioration de l'expérience étudiante

Le SDVE-Alsace, en accord avec la concertation régionale "Vie de campus et des talents" menée par la Région Grand Est et la Région académique¹, vise à améliorer l'accueil, l'inclusion, le bien-être, et la réussite des étudiants en considérant leur diversité de profil, de statut, et de parcours. Cette approche est soutenue par les enquêtes nationales de l'observatoire de la vie étudiante (OVE)², qui ont démontré l'impact direct des conditions de vie étudiante et des activités extra-universitaires sur la réussite académique, l'insertion professionnelle durable, et la confiance en l'avenir. En outre, l'engagement, la participation, et la créativité des étudiants sont des axes prioritaires, reconnaissant que la qualité de vie sur les campus est un facteur crucial pour l'attractivité des établissements et du territoire.

¹ <https://www.maregiondemain.fr/blog/plan-de-vie-campus-et-des-talents-regardez-la-restitution-de-lenquete-regionale-en-replay>

² <https://www.ove-national.education.fr/10e-enquete-nationale-sur-les-conditions-de-vie-des-etudiant%C2%B7e%C2%B7s/>

Les actions qui sont mises en œuvre dans le cadre de ce programme viennent enrichir l'offre déjà déployée à l'échelle du site ou au niveau des établissements. Ainsi ce nouveau schéma directeur de la vie étudiante du site Alsace s'appuiera sur un existant en permettant d'ouvrir ou d'étendre certaines actions à l'ensemble des étudiants des 7 établissements du site, d'en compléter d'autres ou enfin d'en créer de nouvelles.

Il est la formalisation d'une volonté politique partagée entre l'Université de Strasbourg, l'Université de Haute-Alsace, l'INSA de Strasbourg, l'ENGEES, l'ENSAS, la HEAR, la BNU de Strasbourg et le CROUS.

Les trois axes politiques prioritaires du contrat de site dans lesquels s'engagent les acteurs sont pluriels :

- Améliorer l'accueil, l'intégration, le bien-être et la réussite des étudiants
- Favoriser l'engagement, la participation et la créativité des étudiants
- Développer la qualité de vie sur les campus du site

Ces trois axes prioritaires définissent les contours du programme d'actions des cinq prochaines années, en s'appuyant sur les réalisations du précédent schéma directeur et la réflexion commune des établissements.

L'intégralité de ce plan est décrite dans le document en annexe.

Le 20 février 2024, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé, par 28 voix pour.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	31
Nombre de voix pour	27
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	4
Ne participe pas au vote	0

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve le schéma directeur de la vie étudiante du site -Alsace.

Fait à Strasbourg, le 15 mars 2024

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT

Schéma directeur de la **vie étudiante**

Les 7 établissements associés

de l'Université de Strasbourg

du site Alsace

2024-2028

Dans ce document, le genre masculin est utilisé comme générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte. Il a donc une valeur de neutre.

Schéma directeur de la vie étudiante - Alsace (SDVE-A)

Contrat de site Alsace 2024 – 2028

SOMMAIRE

Contexte et objectifs	3
1 – Le site universitaire alsacien.....	5
2 – Pilotage et méthode de travail pour l’élaboration du schéma directeur de la vie étudiante - Alsace.....	6
3 – Fiches projets par axe	9
3-1 Santé et sport	10
3-2 Culture(s) / numérique(s).....	18
3-3 Vie associative et engagement étudiant.....	24
3-4 Handicap.....	30
3-5 Développement durable et responsabilité sociétale	40
3-6 Accueil et conditions de vie.....	52
4 - Indicateurs de suivi et de réussite.....	62
5 - Moyens nécessaires et répartition des coûts entre établissements.....	65
<i>Annexe 1 : composition des commissions qui constitue le noyau dur et peut être élargi selon les thématiques.....</i>	<i>71</i>

Contexte et objectifs

En adhérant aux principes de la loi du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche, et enrichi par la loi ORE du 8 mars 2018 dédiée à l'orientation et à la réussite des étudiants, le schéma directeur de la vie étudiante pour le contrat de site Alsace 2024-2028 (SDVE-A) se concilie avec le plan national de vie étudiante instauré en 2015. Incluant l'Université de Strasbourg (Unistra), l'École Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg (ENGEES), l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg (ENSAS), l'Université de Haute-Alsace (UHA), l'Institut National des sciences appliquées (INSA) de Strasbourg, la Haute école des arts du Rhin (HEAR), et la Bibliothèque Nationale et Universitaire (BNU) de Strasbourg, ce SDVE-A s'harmonise avec les objectifs de la stratégie régionale du Grand Est, visant à enrichir l'expérience étudiante et à favoriser le développement régional d'ici 2030. Ce schéma, qui s'insère dans la continuité des deux premiers schémas directeurs déployés sur le site alsacien depuis 2015, représente une démarche globale et intégrée visant à enrichir la vie étudiante. Conçue en étroite collaboration avec le CROUS et en synergie active avec les collectivités territoriales (région, départements, villes), le projet intègre désormais une palette de partenaires diversifiée (rectorat, lycées, associations, organismes culturels et sportifs, organismes privés, etc.). Cette extension des collaborations marque un engagement accru vers une mutualisation des ressources et une approche holistique de l'amélioration de l'expérience étudiante

Le SDVE-Alsace, en accord avec la concertation régionale "Vie de campus et des talents" menée par la Région Grand Est et la Région académique¹, vise à améliorer l'accueil, l'inclusion et le bien être pour favoriser la réussite étudiante en considérant leur diversité de profil, de statut, et de parcours. Cette approche est soutenue par les enquêtes nationales de l'observatoire de la vie étudiante (OVE)², qui ont démontré l'impact direct des conditions de vie étudiante et des activités extra-universitaires sur la réussite académique, l'insertion professionnelle durable, et la confiance en l'avenir. En outre, l'engagement, la participation, et la créativité des étudiants sont des axes prioritaires, reconnaissant que la qualité de vie sur les campus est un facteur crucial pour l'attractivité des établissements et du territoire.

Les actions qui sont mises en œuvre dans le cadre de ce programme viennent enrichir l'offre déjà déployée à l'échelle du site ou au niveau des établissements. Ainsi ce nouveau schéma directeur de la vie étudiante du site Alsace s'appuiera sur un existant en permettant d'ouvrir ou d'étendre certaines actions à l'ensemble des étudiants des 7 établissements du site, d'en compléter d'autres ou enfin d'en créer de nouvelles.

Il est la formalisation d'une volonté politique partagée entre l'Université de Strasbourg, l'Université de Haute-Alsace, l'INSA de Strasbourg, l'ENGEES, l'ENSAS, la HEAR, la BNU de Strasbourg et le CROUS.

Les trois axes politiques prioritaires du contrat de site dans lesquels s'engagent les acteurs sont pluriels :

- Améliorer l'accueil, l'inclusion et le bien être pour favoriser la réussite étudiante
- Favoriser l'engagement, la participation et la créativité des étudiants
- Développer la qualité de vie sur les campus du site

¹ <https://www.maregiondemain.fr/blog/plan-de-vie-campus-et-des-talents-regardez-la-restitution-de-lenquete-regionale-en-replay>

² <https://www.ove-national.education.fr/10e-enquete-nationale-sur-les-conditions-de-vie-des-etudiant%C2%B7e%C2%B7s/>

Ces trois axes prioritaires définissent les contours du programme d'actions des cinq prochaines années, en s'appuyant sur les réalisations du précédent schéma directeur et la réflexion commune des établissements.

Ainsi, trente-et-un projets d'action viennent alimenter ce nouveau SDVE-A. Chacun de ces projets est décrit sous forme de fiche détaillée dans la partie 3 de ce document. Chaque projet d'action contribue à la réalisation de l'un des six objectifs stratégiques suivants :

- **Développer l'engagement et la participation des étudiants à la vie de campus et du territoire** en offrant un cadre structuré commun avec une charte des associations révisée (action 10), en encourageant et accompagnant l'engagement étudiant (action 11), en proposant un annuaire de formations pour les associations (action 12), en sensibilisant aux responsabilités et aux risques (action 13), en organisant des assises de la vie étudiante (action 14) et en traitant la question des rythmes d'études (action 30).
- **Faciliter l'accès au logement et à la mobilité des étudiants, en tenant compte de leurs besoins spécifiques** avec la contribution de l'observatoire alsacien du logement des étudiants (action 27), en proposant des solutions de logement d'urgence en période de rentrée (action 28) et en accompagnant les étudiants internationaux et ultra-marins (action 29).
- **Favoriser l'épanouissement des étudiants, en leur proposant une offre culturelle et de loisirs diversifiée** et adaptée avec l'organisation d'un festival de création artistique (action 6) et d'ateliers de pratique artistique (action 7), en favorisant la création de podcasts (action 9), en enquêtant sur les pratiques culturelles des étudiants (action 8), ainsi qu'en mettant en place des ateliers d'accompagnement vers l'autonomie (action 31).
- **Renforcer la prévention et la promotion de la santé des étudiants, en leur offrant un accompagnement personnalisé et adapté**, avec le soutien des étudiants relais campus (action 1), du réseau des référents santé aide sociale (action 2) et de l'antenne d'écoute et d'accompagnement VSSH (action 25), en prenant en charge la gestion des addictions (action 4), en aidant les étudiants à adopter une alimentation saine (action 5), en intégrant la prise en charge des étudiants obèses (action 3) et en leur proposant des cours d'auto-défense et confiance en soi (action 24).
- **Accompagner la réussite des étudiants en situation de handicap, en tenant compte de leur diversité et de leur spécificité**, en facilitant la transition secondaire-supérieur (action 15), en leur proposant des solutions pédagogiques inclusives (action 19), en les accompagnant à la certification en langues (action 16), en les aidant à valoriser les « compétences de compensation » (action 18) et en favorisant l'insertion professionnelle (action 17).
- **Sensibiliser les étudiants aux enjeux de la transition écologique et de la lutte contre les violences sexistes, sexuelles ou homophobes**, en encourageant l'usage du vélo (action 20), en organisant des marches nocturnes (action 21), en leur faisant adopter des gestes écoresponsables (action 22), en les sensibilisant à la sobriété énergétique par des appartements et ateliers pédagogiques (action 26), en attirant l'attention sur les préjugés (action 23) et en les accompagnant dans la détection et le signalement des situations de violence (action 25).

L'intégration du Schéma Directeur Développement Durable & Responsabilité Sociétale (DDRS) et de l'axe Égalité, Parité, Diversité (EPD) au sein de la stratégie globale du site enrichit et consolide le Schéma Directeur de la Vie Étudiante. Cela représente une avancée significative vers la réalisation d'un campus vivant, inclusif et responsable. Ces deux axes stratégiques viennent non seulement dynamiser mais également renforcer le SDVE-A, en y injectant une énergie nouvelle et en élargissant son spectre d'action pour répondre aux défis actuels.

1 – Le site universitaire alsacien

Le site universitaire alsacien présente un paysage complexe, par la diversité des établissements, des types et des organisations de formations ainsi que des implantations géographiques.

- Les établissements :

Établissements	Nombre d'étudiants (15 janvier 2023)	Organisme de tutelle
Unistra	54 853	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI)
UHA	9 952	MESRI
INSA	2 009	MESRI
ENSAS	801	Ministère de la Culture
HEAR	762	Ministère de la Culture
ENGEEES	464	Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Total :	68 841	

- Les formations :

Type de formation	Nombre d'étudiants (15 janvier 2023)	Dont apprentissage
Licence	26 830	8
Licence professionnelle	1 530	1 159
DEUST	342	170
BUT	3 765	612
Master	12 165	1 391
Doctorat + HDR	2 289	
Diplôme d'école	7 088	589
Diplôme de santé	8191	
Diplôme d'université	3 668	49
DAEU-Capacité-Prépa-Autre	2 973	
Total :	68 841	3 978

- La répartition géographique :

Commune	Nombre d'étudiants (hors doctorants) (15 janvier 2023)	Etablissements	Nombre d'établissements présents
Haguenau	752	Unistra	1
Saverne	168	Unistra	1
Brumath	202	Unistra	1
Schiltigheim / Cronenbourg	1104	Unistra	1
Strasbourg	51 743	ENGEES, ENSAS, HEAR, INSA, Unistra	5
Illkirch	3036	Unistra	1
Erstein	226	Unistra	1
Sélestat	232	Unistra	1
Colmar	2 557	UHA, Unistra	2
Rouffach	154	Unistra	1
Mulhouse	8 667	HEAR, UHA, Unistra	3
Total :	68 841		18

2 – Pilotage et méthode de travail pour l'élaboration du schéma directeur de la vie étudiante - Alsace

L'instance politique décisionnelle du SDVE-A est le comité de pilotage du contrat de site.

Une responsable politique et un coordonnateur opérationnel du SDVE-A sont nommés par le comité de pilotage.

Six commissions thématiques ont été mises en place pour concevoir et élaborer le SDVE-A. Ces commissions sont constituées de membres émanant des différents établissements, du CROUS, d'experts du domaine, et des partenaires acteurs du schéma directeur, le cas échéant. Elles intègrent autant que faire se peut des étudiants. Les commissions sont présidées par un président ou des co-présidents.

Les thèmes des six commissions sont :

- Santé et sport
- Culture(s) / numérique(s)
- Vie associative et engagement étudiant
- Handicap
- Développement durable et responsabilité sociétale
- Accueil et conditions de vie

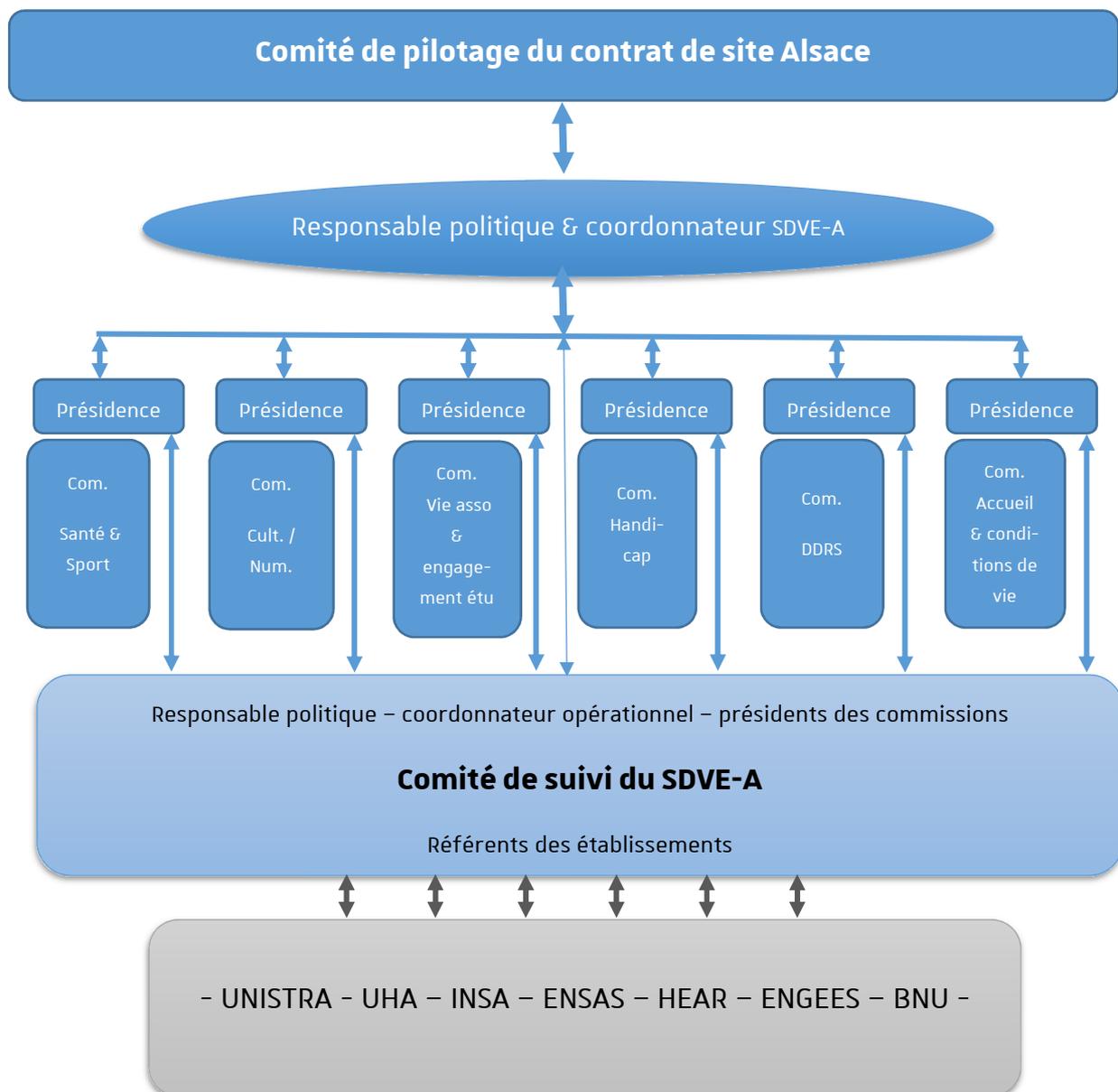
La composition des commissions est présentée en annexe 1.

Ces commissions sont également chargées du suivi de la réalisation des actions. En leur sein, des chargés de projet peuvent être désignés pour organiser avec un groupe de travail et porter la mise en œuvre et le déploiement d'actions spécifiques.

La transversalité des actions et leur transférabilité dans les établissements sont assurés par un comité de suivi. Ce comité est composé des présidents des commissions, des référents des établissements, de la responsable politique et du coordonnateur opérationnel du SDVE-A.

Les référents des établissements sont désignés par leur direction/présidence avec une mission de représentation, d'information et de liaison.

Le schéma ci-dessous illustre cette organisation :



En première instance, le SDVE-A est validé par le comité de pilotage du contrat de site puis au niveau des Établissements, il est présenté aux CFVU, ou commissions qui en font office. Et puisqu'il a des incidences financières, il doit être présenté pour validation aux CA des établissements.

Chaque année, un bilan et un plan d'actions seront partagés au sein du comité de suivi, pour être présentés au comité de pilotage du contrat de site, puis aux CFVU, ou commissions qui en font office, et aux CA des établissements.

3 – Fiches projets par axe

Les lignes grisées correspondent aux projets initiés lors du précédent SDVE-A 2018-2023

Axe	N°	Nom du projet
Santé et sport	1	Réseau étudiant relais campus (RESCUE)
	2	Réseau des référents Santé et aides sociales
	3	Nutrition, Bien-être : prise en charge des étudiants obèses
	4	Addiction SSE & Ithaque
	5	Nutrition, Bien-être : pour adopter les bons réflexes d'une alimentation saine
Culture(s)/numérique(s)	6	Festival de création artistique
	7	Ateliers de pratique artistique
	8	Enquête sur les pratiques culturelles des étudiants
	9	Création de podcasts
Vie associative et engagement étudiant	10	Charte des associations
	11	Encourager et accompagner l'engagement étudiant
	12	Annuaire de formations
	13	Sensibilisation aux responsabilités et aux risques
	14	Assises de la vie étudiante
Handicap	15	Transition secondaire – supérieur
	16	Certification en langues
	17	Favoriser l'insertion professionnelle des étudiants en situation de handicap (Atouts pour tous)
	18	Valoriser les « compétences de compensation »
	19	Solutions pédagogiques inclusives
Développement durable et responsabilité sociétale	20	Toutes et tous en selle
	21	Pedibus nocte securi
	22	Campagne EcoGestes
	23	Campagne de sensibilisation aux VSSH
	24	Auto-défense et confiance en soi
	25	Antenne d'écoute et d'accompagnement VSSH et accès au Droit
	26	Sobriété énergétique : Appartements et ateliers pédagogiques
Accueil et conditions de vie	27	Observatoire alsacien du logement des étudiants (OTLE)
	28	Urgence logement en période de rentrée : anticipation et concertation
	29	Accueil et intégration des étudiants internationaux et ultra-marins
	30	Groupe de travail sur les rythmes d'études et la prise en compte de la pause méridienne
	31	Ateliers d'accompagnement des étudiants vers l'autonomie

3-1 Santé et sport

Fiche projet - 1

Nom du projet : Étudiants relais campus (RESCUE)	Commission : Santé et sport
Hypothèses de base : Il est important de pouvoir repérer rapidement et en amont les étudiants en situation de mal-être et de souffrance psychique. Les étudiants sont plus à même de se confier à leurs pairs.	
État des lieux	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Augmentation constante du nombre de consultations au Camus et au SSE pour des difficultés médicales, psychologiques, sociales et pédagogiques. ♦ Cette augmentation corrobore les résultats des différentes enquêtes réalisées sur la santé des étudiants. ♦ Le dispositif d'Étudiants Relais Cités dans les cités universitaires visant à repérer les étudiants qui ne vont pas bien a fait ses preuves. ♦ Pour preuve depuis janvier 2022, un nouveau dispositif ERA a été mis en place pour mettre en place un accompagnement vers la réduction des risques en addiction. ♦ Maillage entre les 3 dispositifs des étudiants relais
Objectifs du projet	<p>Objectif général : Repérer les étudiants en difficulté, aller à leur devant, prendre contact avec eux et les orienter le cas échéant vers les structures adaptées (aide médicale, psychologique, sociale et/ou pédagogique). Cela permet d'intervenir le plus précocement possible, parfois même avant l'installation de difficultés psychologiques afin de prévenir des troubles ou des difficultés graves (addictions, suicide, interruption des études, etc.).</p> <p>Objectifs opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ Rédaction du texte de l'annonce de recrutement des étudiants relais ; ♦ Diffusion de cette information auprès des étudiants de niveau L2 et dans les établissements du contrat de site. Depuis septembre 2022, il existe une communication globale au niveau du site. ♦ Choix et recrutement des étudiants relais par la psychologue, les médecins directeurs du Camus et le SSE après entretiens avec les candidats ; ♦ Formation des étudiants relais ; ♦ Supervision régulière des RESCUE ;

	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Accueil et prise en charge des étudiants « repérés » ou qui se sont manifestés. 				
Livrables	Un réseau solide de 15 étudiants relais, formés et répartis géographiquement sur les différents campus et les établissements du contrat de site. Ils parlent plusieurs langues.				
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 50%; text-align: center;">Le projet prend en compte</th> <th style="width: 50%; text-align: center;">Le projet ne prend pas en compte</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> <ul style="list-style-type: none"> ♦ Les aspects financiers directs notamment la rémunération des étudiants relais et de la charge de travail induite sur la psychologue ♦ Le retour d'expérience des dispositifs similaires ♦ Les formations </td> <td>Les moyens et coûts de communication</td> </tr> </tbody> </table>		Le projet prend en compte	Le projet ne prend pas en compte	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Les aspects financiers directs notamment la rémunération des étudiants relais et de la charge de travail induite sur la psychologue ♦ Le retour d'expérience des dispositifs similaires ♦ Les formations 	Les moyens et coûts de communication
Le projet prend en compte	Le projet ne prend pas en compte				
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Les aspects financiers directs notamment la rémunération des étudiants relais et de la charge de travail induite sur la psychologue ♦ Le retour d'expérience des dispositifs similaires ♦ Les formations 	Les moyens et coûts de communication				
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Nombre de candidature par rapport au nombre de postes proposés ♦ Nombre d'accompagnements/sollicitations par type d'accompagnement / sollicitations ♦ Cause des contacts 				
Indicateurs de réussite	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Nombre de contacts entre les étudiants relais et les étudiants en difficulté ♦ Nombre d'échanges par étudiant en difficulté ♦ Type de prise en charge après ces contacts 				
Contraintes (techniques, réglementaires...)	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Entretien et réunion d'un réseau de cette taille ♦ Recrutement très qualitatif par rapport au profil recherché 				
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 50%; text-align: center;">Moyens humains</th> <th style="width: 50%; text-align: center;">Moyens financiers</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> <u>Étudiants RESCUE</u> : nombre à définir en fonction des besoins sur chaque site géographique / établissement. Pour 23/24 : 5 étudiants pour 9 mois : 16 063 € 10 étudiants pour 8 mois : 28 550 € <u>1 psychologue</u> pour le recrutement et le suivi régulier des étudiants relais. 0,25 ETP 12 026 € </td> <td> Utilisation de la salle de réunion du SSE (mise à disposition gratuitement) Élaboration de Flyers 361 € </td> </tr> </tbody> </table>		Moyens humains	Moyens financiers	<u>Étudiants RESCUE</u> : nombre à définir en fonction des besoins sur chaque site géographique / établissement. Pour 23/24 : 5 étudiants pour 9 mois : 16 063 € 10 étudiants pour 8 mois : 28 550 € <u>1 psychologue</u> pour le recrutement et le suivi régulier des étudiants relais. 0,25 ETP 12 026 €	Utilisation de la salle de réunion du SSE (mise à disposition gratuitement) Élaboration de Flyers 361 €
Moyens humains	Moyens financiers				
<u>Étudiants RESCUE</u> : nombre à définir en fonction des besoins sur chaque site géographique / établissement. Pour 23/24 : 5 étudiants pour 9 mois : 16 063 € 10 étudiants pour 8 mois : 28 550 € <u>1 psychologue</u> pour le recrutement et le suivi régulier des étudiants relais. 0,25 ETP 12 026 €	Utilisation de la salle de réunion du SSE (mise à disposition gratuitement) Élaboration de Flyers 361 €				
Montant total : 55 500 € / an					
Jalons de mise en place Prévoir un recrutement le plus tôt possible ou mieux en juin pour les établissements du contrat de site (ENGEES, HEAR, INSA, ENSAS) pour que les étudiants puissent être opérationnels dès la rentrée.					

Fiche projet - 2

Nom du projet : Réseau santé aide sociale		Commission : Santé et sport	
Hypothèses de base : Construire un réseau permettant de résoudre des situations difficiles à la fois pour les étudiants et les responsables des établissements.			
État des lieux		<ul style="list-style-type: none"> ♦ Augmentation constante du nombre de consultations au Camus et au SSE pour des difficultés médicales, psychologiques, sociales et pédagogiques ♦ Complexité de prise en charge d'un étudiant en difficulté dans les établissements partenaires ♦ Travailler avec les différents étudiants relais (RESCUE, ERA, Étudiants relais cités) 	
Objectifs du projet		<p>Objectif général : Prendre en charge les étudiants en difficulté, prendre contact avec les médecins (CAMUS, SSE), les psychologues, les assistantes sociales et les orienter le cas échéant vers les structures adaptées (aide médicale, psychologique, sociale et/ou pédagogique). Cela permet d'intervenir le plus précocement possible, parfois même avant l'installation de difficultés psychologiques afin de prévenir des troubles ou des difficultés graves (addictions, suicide, interruption des études, etc).</p> <p>Objectifs opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ Accueil et prise en charge des étudiants « repérés » ou qui se sont manifestés. ♦ Contacter les intervenants du CAMUS, du SSE, du CROUS pour permettre la prise en charge. ♦ Soutenir les responsables des établissements devant des situations difficiles qu'ils peuvent rencontrer. 	
Livrables		Un réseau de 7 référents santé aide sociale que l'on pourrait accroître.	
Le projet prend en compte		Le projet ne prend pas en compte	
Le retour d'expérience des dispositifs similaires		Les moyens et coûts de communication	
Indicateurs de suivi	Nombre de prises en charge, par type de cause de contact		
Indicateurs de réussite	Nombre de situations difficiles qui ont pu être prises en charge		
Contraintes (techniques, réglementaires...)	Prévoir des réunions et des formations pour les référents		
Moyens humains		Moyens financiers	
Un référent par établissement		Utilisation de la salle de réunion du SSE (mise à disposition gratuitement)	

Médecins du CAMUS et du SSE et psychologues du Camus SSE, de ALT (Association de lutte contre la toxicomanie)	
Montant total : -/-	
Jalons de mise en place Ce réseau commence à exister et s'étendre à tous les établissements du contrat de site. Il a prouvé son efficacité pendant la crise sanitaire.	

Fiche projet - 3

Nom du projet : Projet « Nutrition, Bien être » : prise en charge des étudiants obèses	Commission : Santé et sport
Hypothèses de base : Amélioration de l'état de santé et de la qualité de vie des étudiants obèses de l'Université de Strasbourg et des établissements du contrat de site Mise en place d'un programme d'activité physique adapté, un suivi médico-psychologique et nutritionnel	
État des lieux	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Augmentation du nombre d'étudiants obèses (3% de ceux qui viennent en consultation ont un IMC supérieur à 30kg/m²) ♦ Cette augmentation corrobore les résultats des différentes enquêtes sur la population générale. Elle peut entraîner des complications médicales et une altération de la qualité de vie des étudiants. ♦ Ces étudiants ne font plus ou peu de sport. ♦ Ce programme fonctionne depuis 5 ans avec un financement ARS, RLAM (Régime local d'assurance maladie), la région Grand-Est et le SDVE-A.
Objectifs du projet	<p>Objectif général :</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ Repérer et dépister les étudiants en surcharge pondérale, afin de leur proposer un accompagnement adapté. ♦ Les étudiants qui le souhaitent pourront bénéficier de consultations médicales, d'un suivi par un médecin du sport, d'un suivi nutritionnel et d'un accompagnement psychologique (individuel et des groupes de parole). Ils bénéficieront de séances de sport adaptées à leur niveau, leur condition physique et leur demande. <p>Objectifs opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ Trois séances de 1 h 30 de sport au Service des sports de l'Université : créneaux réservés programme adapté ♦ Cinq sorties d'une journée (Randonnées, raquettes ...)

	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Consultations médicales de médecine générale (suivi somatique) et de médecine du sport ♦ Consultation et suivi par une diététicienne ♦ Ateliers de cuisine et de vidéos éducatives (microbiote) en partenariat avec le CROUS ♦ Consultation et suivi psychologique ♦ Enquête par une sociologue des STAPS ♦ Groupes de parole qui vont se mettre en place par une post doctorante sur des sujets choisis par les étudiants. ♦ Créer une cohésion dans le groupe (WhatsApp, sortie dans les Vosges)
Livrables	Des étudiants de l'Université et des établissements du contrat de site, environ 80
Le projet prend en compte	Le projet ne prend pas en compte
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Rémunérations des intervenants (médecins (généraliste et du sport) psychologue, diététicienne, maitre-nageur, infirmiers. ♦ Location de la piscine ou des bassins de balnéothérapie. ♦ Sorties dans les Vosges avec 2 enseignants 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Les moyens et coûts de communication ♦ L'utilisation des locaux du SSE et du Service des sports ♦ Création d'une UE libre de sport pour les étudiants obèses (ils ne peuvent jamais) ♦ Ce programme pourrait devenir un terrain de stage des étudiants de la faculté des sciences du sport.
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Nombre d'étudiants inscrits dans le programme ♦ Participation aux différentes activités sportives, aux sorties, ♦ Nombre d'étudiants suivis par la psychologue, la diététicienne, les médecins et l'infirmière.
Indicateurs de réussite	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Données objectives en termes de perte de poids, de bien-être des étudiants, de remise au sport ♦ Intégration de ces étudiants aux séances de sport de la population générale
Contraintes (techniques, réglementaires...)	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Le déroulement de l'année universitaire, les contraintes universitaires les empêchent de poursuivre le programme ♦ Les étudiants sont volontaires, ils s'inscrivent librement à ce programme s'ils rentrent dans les critères de choix (IMC > 30).
Moyens humains	Moyens financiers
Un médecin généraliste Un médecin du sport Deux infirmiers	La piscine, les bassins de balnéothérapie Les locaux du Service des sports et du SSE à titre gracieux

Des enseignants sportifs Une psychologue Une diététicienne Un maître-nageur Post doctorante	Communication
Montant total : 40 171,50€ dont 4 500€ par le SDVE-A /an	
Jalons de mise en place Mise en route à la rentrée de l'année universitaire	

Fiche projet – 4

Nom du projet : Addiction SSE x Ithaque	Commission : Santé et sport
Hypothèses de base : Augmentation des conduites addictives avec ou sans substances depuis la crise sanitaire. Le but est de diffuser les connaissances entre pairs étudiants sur la réduction des risques (RDR) et les addictions. Rentre complètement dans la réforme des SSE, dans les nouvelles missions	
État des lieux	Une enquête au printemps 2021 auprès des étudiants de l'Université de Strasbourg et qui a été présentée à Biarritz, ainsi qu'une table ronde sur les addictions en milieu étudiant organisée par la CPAM, DT 67 de l'ARS et la préfecture ont mis en évidence la nécessité d'agir. Les étudiants n'étaient pas informés des risques pris. Les Formations sur les risques festifs pour les responsables d'association et dans des établissements de l'Unistra ou associés, ne sont qu'une étape vers la RDR (réduction des risques)
Objectifs du projet	Objectif général : <ul style="list-style-type: none"> ♦ Permettre aux étudiants d'avoir un rôle actif dans la santé de leurs pairs. ♦ Permettre l'orientation des étudiants vers les lieux de santé compétents et les lieux de RDR. ♦ Permettre aux étudiants de vivre la fête de manière éclairée et compatible avec la santé. ♦ Évaluer les risques pris pendant la vie étudiante. Objectifs opérationnels : <ul style="list-style-type: none"> ♦ Formations sur les risques festifs aux responsables d'association. ♦ ERA (Etudiant relais Addicto) : Contacts directs, présences lors des événements festifs.

	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Bornes de réductions des risques (fixes, mobiles ou dématérialisées), nécessité d'en augmenter le nombre. ♦ Sensibilisation de la communauté universitaire à la problématique. ♦ Incubateur à projet, réfléchir et proposer des actions sur le thème de la RDR, l'addictologie par/avec et pour les étudiants de l'Unistra. ♦ Prise en charge thérapeutique pour les étudiants identifiés (psychologue de ALT). ♦ Questionnaire annuel d'évaluation des besoins, des pratiques de consommation, des attentes et de la qualité des actions. 				
Livrables	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Production de contenu de communication. ♦ Offre/calendrier de formation aux responsables d'association ♦ Résultats d'enquête annuelle de l'évaluation des besoins, pratiques de consommation et les attentes des étudiants 				
<table border="1" style="width: 100%;"> <thead> <tr> <th style="width: 50%;">Le projet prend en compte</th> <th style="width: 50%;">Le projet ne prend pas en compte</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> <ul style="list-style-type: none"> ♦ Le salaire des ERA, BRR (Bornes de réductions des risques) avec des consommables et des flyers d'information. ♦ Salaires (coordinatrice du projet, chargé de communication Ithaque). ♦ Salaires psychologues addicto et de l'encadrante des ERA. ♦ Le financement des projets de l'incubateur (créativez-vous ?) Hackaton réalisé à l'IDIP avec production d'outils imaginés par les étudiants pour agir sur la RDR. ♦ La chargée de communication de Ithaque. ♦ Les formations sur les addictions, PSSM (premier secours en santé mentale) </td> <td> <ul style="list-style-type: none"> ♦ Les formations organisées par le personnel du SSE. ♦ Investissement financier et de personnel de l'IDIP pour le défi creativez-vous ? ♦ Les BRR mobiles lors d'événements festifs. </td> </tr> </tbody> </table>		Le projet prend en compte	Le projet ne prend pas en compte	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Le salaire des ERA, BRR (Bornes de réductions des risques) avec des consommables et des flyers d'information. ♦ Salaires (coordinatrice du projet, chargé de communication Ithaque). ♦ Salaires psychologues addicto et de l'encadrante des ERA. ♦ Le financement des projets de l'incubateur (créativez-vous ?) Hackaton réalisé à l'IDIP avec production d'outils imaginés par les étudiants pour agir sur la RDR. ♦ La chargée de communication de Ithaque. ♦ Les formations sur les addictions, PSSM (premier secours en santé mentale) 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Les formations organisées par le personnel du SSE. ♦ Investissement financier et de personnel de l'IDIP pour le défi creativez-vous ? ♦ Les BRR mobiles lors d'événements festifs.
Le projet prend en compte	Le projet ne prend pas en compte				
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Le salaire des ERA, BRR (Bornes de réductions des risques) avec des consommables et des flyers d'information. ♦ Salaires (coordinatrice du projet, chargé de communication Ithaque). ♦ Salaires psychologues addicto et de l'encadrante des ERA. ♦ Le financement des projets de l'incubateur (créativez-vous ?) Hackaton réalisé à l'IDIP avec production d'outils imaginés par les étudiants pour agir sur la RDR. ♦ La chargée de communication de Ithaque. ♦ Les formations sur les addictions, PSSM (premier secours en santé mentale) 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Les formations organisées par le personnel du SSE. ♦ Investissement financier et de personnel de l'IDIP pour le défi creativez-vous ? ♦ Les BRR mobiles lors d'événements festifs. 				
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Nombre de répondants au questionnaire annuel, anonyme et en ligne. ♦ Chiffre d'impact des publications sur les réseaux sociaux pour les étudiants. ♦ Nombre de publication sur les bornes de réductions de risques dématérialisées scannées (QR code). 				
Indicateurs de réussite	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Nombre de contacts vers les ERA. ♦ Nombre de sollicitations pour l'organisation d'événements festifs. ♦ Consommables utilisés lors du passage aux BRR ♦ Nombre de projets et réalisation dans le cadre de l'incubateur à projets. 				
Contraintes (techniques, réglementaires...)	Aucun moyen de savoir combien de personnes.				
<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%;">Moyens humains</td> <td style="width: 50%;">Moyens financiers</td> </tr> </table>		Moyens humains	Moyens financiers		
Moyens humains	Moyens financiers				

2 Psychologues ALT (association de lutte contre la toxicomanie) Prise en charge par l'ARS	Réassort des BRR : 5 000 € /an (Ethylotest, préservatifs...)
Montant total : 5 000 € par an à partir de 2025, sachant que l'ARS finance 400 K€ sur 3 ans	
Jalons de mise en place : Augmentation du nombre de BRR avec nécessité de réassort	

Fiche projet – 5

Nom du projet : Nutrition, Bien-être : pour adopter les bons réflexes d'une alimentation saine	Commission : Santé et sport, conjointement avec la commission Accueil et conditions de vie des étudiants
Hypothèses de base : Une bonne alimentation, saine et équilibrée, est une condition essentielle du bien-être et de la réussite des étudiants. Donner aux étudiants les bons réflexes, leur apprendre à préparer des repas simples et rapides à cuisiner, peu coûteux et équilibrés est un levier pour améliorer leurs conditions de vie.	
État des lieux	En dehors de la restauration collective, les étudiants disposent souvent de peu de moyens, de peu de temps et d'un équipement limité pour préparer leurs repas. Ces ateliers pourraient permettre à ceux qui le souhaitent d'apprendre quelques bons réflexes permettant une amélioration importante de leurs conditions de vie.
Objectifs du projet	Objectif général : Aider les étudiants à adopter les bons réflexes d'une alimentation saine. Objectifs opérationnels : <ul style="list-style-type: none"> ♦ Organiser des ateliers réguliers ouverts aux étudiants des différents établissements du site leur permettant d'acquérir les bases d'une alimentation saine et de mettre en pratique quelques recettes simples, peu coûteuses et équilibrées. ♦ Organiser des conférences sur l'alimentation saine.
Livrables	Organisation d'ateliers
Le projet prend en compte	
Le projet ne prend pas en compte	
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Nombre d'ateliers organisés ♦ Nombre de lieux différents dans lesquels les ateliers ont pu être organisés ♦ Nombre de lieux différents où les conférences sont organisées (service des sports)

	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Fréquentation des ateliers par les étudiants
Indicateurs de réussite	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Places disponibles réservées ♦ Ateliers organisés sur plusieurs sites chaque année
Contraintes (techniques, réglementaires...)	Trouver des lieux avec des cuisines représentatives des conditions dans lesquelles les étudiants cuisinent
Moyens humains	Moyens financiers
animateur pour les ateliers Communication et gestion des inscriptions Rémunération missions animateur : 8 000 €/an	Denrées/déplacements : 2 000 €
Montant total : /	
Jalons de mise en place :	
Organisation des ateliers Programme des ateliers Organisation de conférences	

3-2 Culture(s) / numérique(s)

Fiche projet – 6

Nom du projet : Festival de création artistique	Commission : Culture(s) / numérique(s)
Hypothèses de base :	
<p>De nombreux étudiants ont une pratique artistique, à un niveau amateur ou professionnel.</p> <p>Ces pratiques – dites émergentes – ne sont visibles que lorsqu’elles sont collectives, portées par une association et montrées dans un cadre labellisé.</p> <p>Or, il est important de donner une visibilité à la face cachée de cette pratique.</p>	
État des lieux	<p>Depuis 2018, Démonstratif, festival conçu par un ancien étudiant-artiste de l’Université de Strasbourg, a démontré sa capacité à faire découvrir des formes artistiques émergentes à un large public (près de 4000 spectateurs lors de sa dernière édition).</p> <p>L’ouverture en janvier 2022 de La Pokop, salle de spectacle gérée par le CROUS et l’Université de Strasbourg, participe de ce soutien à la création émergente.</p>
Objectifs du projet	Objectif général :
	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Stimuler la création étudiante. ♦ Rendre visible la création émergente. ♦ Créer des passerelles entre les étudiants de différents sites et filières en Alsace mais aussi à l’échelle nationale ou internationale.

	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Aider et accompagner les étudiants par des ateliers ou formations dans leur discipline (dès 2023, organisation d'une Summer school). ♦ S'appuyer sur nos partenaires académiques, culturels et politiques pour faire rayonner ce projet. <p>Objectifs opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ Organisation d'un festival des arts scéniques émergents, en partenariat avec l'association Démostratif. ♦ Le festival repose sur un appel à candidature annuel lancé aux étudiants du site et d'autres établissements. ♦ La programmation est confiée au directeur artistique de Démostratif, Sacha Vilmar, en dialogue avec le Service de l'action culturelle de l'Université de Strasbourg. 				
Livrables	Édition annuelle du festival des arts scéniques émergents Démostratif sur le campus central de l'Université de Strasbourg et dans les quartiers alentours				
<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center;">Le projet prend en compte</td> <td style="width: 50%; text-align: center;">Le projet ne prend pas en compte</td> </tr> <tr> <td>Le positionnement des institutions académiques, culturelles et politiques qui soutiennent massivement ce projet.</td> <td></td> </tr> </table>		Le projet prend en compte	Le projet ne prend pas en compte	Le positionnement des institutions académiques, culturelles et politiques qui soutiennent massivement ce projet.	
Le projet prend en compte	Le projet ne prend pas en compte				
Le positionnement des institutions académiques, culturelles et politiques qui soutiennent massivement ce projet.					
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Nombre d'étudiants candidats ♦ Nombre de partenaires académiques, culturels et politiques ♦ Nombre de spectacles représentés ♦ Diversité des formes représentées ♦ Nombre de spectateurs (billetterie) 				
Indicateurs de réussite	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Nombre d'étudiants candidats programmés ♦ Notoriété du festival dans la communauté universitaire et au-delà 				
Contraintes (techniques, réglementaires...)					
<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center;">Moyens humains</td> <td style="width: 50%; text-align: center;">Moyens financiers</td> </tr> <tr> <td>Compagnies artistiques (33) Personnels de médiation (7 vacataires du Suac) Directeur artistique (1) Régisseur général (1) Chargé de communication (1) Chargé de production (1) Administrateur (1)</td> <td>Université de Strasbourg : 100 K€ (dont 30K€ SDVE-A) IdEx (Creative Thinkers) : 10 K€ Ville de Strasbourg : 20 K€ Région Grand Est : 20 K€ Collectivité européenne d'Alsace : 5 K€ DRAC : 10 K€ Crous de Strasbourg : 12 K€ Autres Ministères : 9,7 K€ Recettes propres : 11, 8 K€ Mécénat : 3K€</td> </tr> </table>		Moyens humains	Moyens financiers	Compagnies artistiques (33) Personnels de médiation (7 vacataires du Suac) Directeur artistique (1) Régisseur général (1) Chargé de communication (1) Chargé de production (1) Administrateur (1)	Université de Strasbourg : 100 K€ (dont 30K€ SDVE-A) IdEx (Creative Thinkers) : 10 K€ Ville de Strasbourg : 20 K€ Région Grand Est : 20 K€ Collectivité européenne d'Alsace : 5 K€ DRAC : 10 K€ Crous de Strasbourg : 12 K€ Autres Ministères : 9,7 K€ Recettes propres : 11, 8 K€ Mécénat : 3K€
Moyens humains	Moyens financiers				
Compagnies artistiques (33) Personnels de médiation (7 vacataires du Suac) Directeur artistique (1) Régisseur général (1) Chargé de communication (1) Chargé de production (1) Administrateur (1)	Université de Strasbourg : 100 K€ (dont 30K€ SDVE-A) IdEx (Creative Thinkers) : 10 K€ Ville de Strasbourg : 20 K€ Région Grand Est : 20 K€ Collectivité européenne d'Alsace : 5 K€ DRAC : 10 K€ Crous de Strasbourg : 12 K€ Autres Ministères : 9,7 K€ Recettes propres : 11, 8 K€ Mécénat : 3K€				

	Recettes propres : 2K€
Montant total : 30 000€ par an (budget total de 214 500€ pour l'édition 2023).	
Jalons de mise en place : Mise en place des éditions 2024, 2025, 2026, 2027, 2028.	

Fiche projet – 7

Nom du projet :	Commission :
Ateliers de pratique artistique	Culture(s) / numérique(s)
Hypothèses de base :	
Les étudiants du site Alsace peuvent bénéficier au sein de leur cursus des méthodes et connaissances enseignées dans des établissements autres que les leurs.	
Les activités mutualisées développent les liens entre étudiants d'établissements différents et par là même le sentiment d'appartenance à un ensemble plus grand, le site.	
État des lieux	Chaque semestre, une douzaine d'ateliers de pratique artistique, animés par des professionnels, certains en partenariat avec des structures culturelles, ont lieu. D'une durée de trente heures chacun, ils permettent aux étudiants inscrits (environ 200 chaque année) de valider des crédits ECTS, selon des dispositifs différents d'un établissement à l'autre.
Objectifs du projet	L'objectif du projet est de donner à tous les étudiants des établissements du contrat de site la possibilité de suivre une pratique artistique collective validante.

Livrables : Renouvellement du projet dans sa forme actuelle

Le projet prend en compte

L'offre existante dans les différents établissements.
La diversité des publics étudiants et leurs attentes.

Indicateurs de suivi : Nombre d'ateliers proposés chaque année

Indicateurs de réussite : Nombre de participants à chaque atelier

Contraintes (techniques, réglementaires...) : Calendriers différents d'un établissement à l'autre

Moyens humains

Gestion administrative par le Suac de l'Unistra (1 ETP, catégorie B)
Intervenants (15)

Le projet ne prend pas en compte

La communication

Moyens financiers

DRAC : 10 K€
SUAC : 11 K€
SDVE : 6 K€

Montant total : 25 K€ dont 6 K€ par an du SDVE-A

Jalons de mise en place

Les ateliers culturels se déploient tout au long de l'année universitaire, soit de septembre à juin.

Nom du projet : Enquête sur les pratiques culturelles des étudiants	Commission : Culture(s) / numérique(s)	
Hypothèses de base : Les étudiants ont de nombreuses pratiques culturelles. La récente crise sanitaire a bouleversé ces pratiques. Il est nécessaire d'actualiser la dernière enquête réalisée il y a plus de dix ans auprès des étudiants alsaciens afin d'adapter la politique culturelle des établissements.		
État des lieux	<p>La dernière enquête sur les pratiques culturelles des étudiants alsaciens a été réalisée en 2012, à l'occasion des 20 ans du dispositif Carte culture.</p> <p>En 10 ans, de nouveaux dispositifs – académique et culturel – ont apparu et modifié les pratiques des étudiants : c'est notamment vrai du Pass culture et de la Contribution de vie étudiante et de campus.</p> <p>Marquée par une série de confinements qui ont entraîné la fermeture des cinémas, musées, salles de spectacle, lieux de pratique artistique, la récente crise sanitaire a modifié sensiblement les habitudes culturelles du public, notamment des étudiants.</p> <p>On assiste à l'apparition de nouvelles pratiques culturelles (e-sport) ou au renforcement de pratiques récentes (séries télévisées, puis numériques) dont il est important de pouvoir mesurer l'importance pour le public étudiant.</p>	
Objectifs du projet	Objectif général : <ul style="list-style-type: none"> ♦ Connaître les pratiques culturelles des étudiants. ♦ Pouvoir adapter la politique culturelle des établissements à ces pratiques. Objectifs opérationnels : Mobiliser un nombre représentatif d'étudiants de différents établissements du site alsacien pour obtenir un résultat au plus près de la réalité de ses pratiques et de leur diversité.	
Livrables	Enquête sur les pratiques culturelles des étudiants à horizon 2025	
Le projet prend en compte		Le projet ne prend pas en compte
La précédente enquête produite en 2012 et la nécessité de proposer un document actualisé.		
Indicateurs de suivi	Nombre d'étudiants répondants Diversité des étudiants répondants	
Indicateurs de réussite	Résultats explicites quant aux pratiques culturelles des étudiants	

Contraintes (techniques, réglementaires...)	Mener une enquête auprès de près de 100 000 étudiants alsaciens	
	Moyens humains	Moyens financiers
	Pour mener à bien ce projet, le recours à un organisme d'enquête est impératif. Conception /Étude qualitative/Étude quantitative /Communication / Presse.	SDVE-A : 20 000 € DRAC : 10 000 €
Montant total : 30 000€ dont 20 000 € du SDVE-A		
Jalons de mise en place : 2023-2024 : mise en place de l'enquête (5 000 €) ; 2024-2025 : réalisation de l'enquête (10 000 €) ; (+10 000 € DRAC) 2025-2026 : bilan de l'enquête (5 000 €) ; 2026-2028 : premières pistes en vue d'une réorientation de la politique culturelle des établissements.		

Fiche projet – 9

Nom du projet : Création de podcasts	Commission : Culture(s) / numérique(s)
Hypothèses de base : Le numérique a permis, ces dernières décennies, l'apparition de nouveaux médias qui ont bousculé le champ de l'information. La voix des étudiants est peu perceptible, faute d'espaces qui leur soient dédiés, alors même qu'ils ou elles doivent pouvoir s'exprimer, affirmer leur propre point de vue.	
État des lieux	Si de nombreux médias s'adressent plus ou moins directement aux étudiants (par exemple, sur le site strasbourgeois, <i>Pokaa</i>), aucun n'est conçu par elles ou eux. En dépit de son ancienneté, le média radiophonique s'est profondément renouvelé au contact du numérique, ce dont témoigne la création de podcasts diffusés sur de très nombreuses plateformes. À l'inverse de la création d'une plateforme à part entière (telle qu'envisagée dans le précédent schéma – projet non réalisé), le podcast est un dispositif souple (il peut être diffusé sur des plateformes existantes, y compris académiques) mais à la ligne éditoriale claire : souvent thématique, il permet une immersion dans un sujet grâce à des reportages au long cours.
Objectifs du projet	Objectif général : ♦ Créer un podcast conçu par les étudiants et pour les étudiants avec le soutien d'intervenants professionnels.

	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Accompagner et former les étudiants dans la politique éditoriale et la maîtrise des outils technologiques. ♦ Diffuser ces productions sur un espace dédié des sites des différents établissements ; les valoriser sur les réseaux sociaux. <p>Objectifs opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ Mobiliser des étudiants pour la réalisation de ces podcasts (qui pourraient permettre l'obtention de crédits ECTS, dans le cadre par exemple d'un projet d'atelier – voir projet 2). ♦ Mobiliser des professionnels compétents et pédagogues pour accompagner les étudiants. ♦ Établir un ensemble éditorial où les étudiants soient bien représentés en dialogue avec les professionnels et les établissements (en particulier, les services de communication), soucieux de la pérennité du dispositif. 				
Livrables	À partir de 2025, production de podcasts conçus par les étudiants pour les étudiants et diffusés par les sites des différents établissements.				
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center;">Le projet prend en compte</td> <td style="width: 50%; text-align: center;">Le projet ne prend pas en compte</td> </tr> <tr> <td> <ul style="list-style-type: none"> ♦ Les besoins matériels pour la réalisation de ces podcasts ; ♦ Le coût lié au recrutement d'intervenants professionnels pour accompagner les étudiants. ♦ L'expérience de l'UHA et de la Hear </td> <td></td> </tr> </table>		Le projet prend en compte	Le projet ne prend pas en compte	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Les besoins matériels pour la réalisation de ces podcasts ; ♦ Le coût lié au recrutement d'intervenants professionnels pour accompagner les étudiants. ♦ L'expérience de l'UHA et de la Hear 	
Le projet prend en compte	Le projet ne prend pas en compte				
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Les besoins matériels pour la réalisation de ces podcasts ; ♦ Le coût lié au recrutement d'intervenants professionnels pour accompagner les étudiants. ♦ L'expérience de l'UHA et de la Hear 					
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Nombre d'étudiants volontaires ♦ Mobilisation d'intervenants professionnels 				
Indicateurs de réussite	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Audience réalisée ♦ À long terme, la professionnalisation des participants dans le champ journalistique 				
Contraintes (techniques, réglementaires...)					
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center;">Moyens humains</td> <td style="width: 50%; text-align: center;">Moyens financiers</td> </tr> <tr> <td>Équipe d'étudiants et d'intervenants professionnels.</td> <td>Production : 0€ RH : 0€ Investissement : 0€</td> </tr> </table>		Moyens humains	Moyens financiers	Équipe d'étudiants et d'intervenants professionnels.	Production : 0€ RH : 0€ Investissement : 0€
Moyens humains	Moyens financiers				
Équipe d'étudiants et d'intervenants professionnels.	Production : 0€ RH : 0€ Investissement : 0€				
Montant total : 0€					
Jalons de mise en place :					
2024 : établissement du projet en lien avec la Hear et l'UHA (mobilisation financière, modèle éditorial, structures de diffusion, etc.)					
À partir de 2025 : selon les décisions prises par le comité de suivi					

3-3 Vie associative et engagement étudiant

Fiche projet –10

Nom du projet : Charte des associations		Commission : Vie associative et engagement étudiant	
Hypothèses de base : Les associations du site sont susceptibles de s'adresser aux mêmes acteurs (CROUS, EMS ...) ; il serait pertinent qu'elles aient adhérer à une même charte.			
État des lieux		<ul style="list-style-type: none"> ♦ Une charte a été établie en 2017 ♦ Chaque association de l'Université est tenue de la signer après chaque changement de responsables. ♦ La charte existante n'est néanmoins plus forcément partagée par tous, et notamment par les plus petits établissements. 	
Objectifs du projet		<p>Objectif général : Se réapproprier la charte des associations étudiantes à l'échelle de l'ensemble des établissements du site</p> <p>Objectifs opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ Partage de la charte existante ♦ Mise à jour compte tenu des besoins des établissements 	
Livrables		Charte des associations mise à jour, avec possibilité de mise en place d'avenants par établissement, si nécessaire.	
Le projet prend en compte		Le projet ne prend pas en compte	
Le fait que l'ensemble des établissements ne se retrouve pas toujours dans la charte actuelle			
Indicateurs de suivi		<ul style="list-style-type: none"> ♦ rédaction de la charte ♦ validation de la charte par les conseils des établissements ♦ nb de charte signée (rapportée au nb d'associations étudiantes) 	
Indicateurs de réussite		<ul style="list-style-type: none"> ♦ Adoption de la charte par les établissements et les associations ♦ Nombre d'associations signataires de la charte 	
Contraintes (techniques, réglementaires...)			
Moyens humains		Moyens financiers	
Un référent dans chacun des établissements		-/-	
Montant total : -/-			
<p>Jalons de mise en place : 1 an</p> <p>Réflexion / rédaction : 1 an</p> <p>Présentation et validation dans les conseils des établissements : entre juin et août</p> <p>Mise en œuvre : à partir de la rentrée suivante</p>			

Fiche projet – 11

Nom du projet : Encourager et accompagner l'engagement étudiant		Commission : Vie associative et engagement étudiant	
Hypothèses de base : Les étudiants engagés manquent parfois de visibilité au niveau de leur établissement voire du territoire ou de leurs potentiels employeurs.			
État des lieux		Les établissements ont chacun mis en place des dispositifs de valorisation de l'engagement étudiant	
Objectifs du projet		<p>Objectif général : Mettre en valeur à l'échelle du site l'engagement étudiant de manière à l'encourager et à l'accompagner</p> <p>Objectifs opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ Communiquer et montrer l'engagement étudiant, afin de permettre aux étudiants engagés de rebondir sur cette vitrine dans la construction de leur profil (cv, lettre de motivation...) ♦ Permettre aux étudiants de mieux connaître l'ensemble des domaines dans lesquels ils peuvent s'engager et les dispositifs de valorisation ♦ Favoriser la prise de confiance en soi, l'attention à l'autre et l'épanouissement dans la société ♦ Créer des échanges et du lien social autour des valeurs d'engagement 	
Livrables		Un événement annuel de type « village des associations » pour valoriser l'engagement étudiant, sur nos campus mais aussi sur les territoires	
Le projet prend en compte		Le projet ne prend pas en compte	
Les différents types d'engagement : associatifs, citoyens, ...			
Indicateurs de suivi		Nombre de demandes du statut d'« étudiant engagé »	
Indicateurs de réussite		Nombre d'étudiants qui bénéficient de ce statut Nombre d'aménagements mis en place	
Contraintes (techniques, réglementaires...)			
Moyens humains		Moyens financiers	
		5 000 € par événement (flyer, communication, restauration)	
Montant total : 5 000 € par événement			
Jalons de mise en place : un événement en 2024, 2026 et 2028			

Fiche projet – 12

Nom du projet : Annuaire de formations		Commission : Vie associative et engagement étudiant	
Hypothèses de base : Les établissements cherchent tous à mettre en place des formations pertinentes pour leurs associatifs. Des formations diverses et variées ont pu être mises en place pour les associations des différents établissements, mais pas forcément partagées au sein du contrat de site.			
État des lieux		Des formations pertinentes ont pu être mises en place à plus grande échelle suite à des discussions entre établissements. Il paraît essentiel que le partage d'expérience puisse se faire de manière systématique. Pas de centralisation des données dans le domaine des formations pour les associations	
Objectifs du projet		Objectif général : Contribuer collectivement à un annuaire des formations intéressantes, disponibles, que chacun a pu expérimenter de manière à les partager à l'échelle du site (structures/formateurs ; thématiques ; formats ; tarifs) Objectifs opérationnels : Avoir au moins une formation « testée et approuvée » pour chaque thématique	
Livrables		Annuaire partagé à destination des établissements et diffusable auprès des associations	
Le projet prend en compte		Le projet ne prend pas en compte	
Indicateurs de suivi		Nombre de formations disponibles	
Indicateurs de réussite		Annuaire de formation enrichi au fil du temps par les établissements Diversité des formations recensées	
Contraintes (techniques, réglementaires...)			
Moyens humains		Moyens financiers	
Montant total : -/-			
Jalons de mise en place : Premier travail d'études en 2024 qui tiendra compte de l'existant des différents établissements.			

Nom du projet : Sensibilisation aux responsabilités et aux risques		Commission : Vie associative et engagement étudiant	
Hypothèses de base :			
État des lieux		Les établissements membres de la CGE, de la CDEFI et du BNEI bénéficient depuis une quinzaine d'années de séminaires à destination des responsables d'associations et des directions d'école, ayant pour thématique la prévention des comportements à risque au sein des grandes écoles. Les établissements du contrat de site ne peuvent pas tous y assister, bien que cette action semble pertinente pour tous.	
Objectifs du projet		<p>Objectif général : Proposer une journée de sensibilisation aux responsabilités et aux risques pour les présidents d'associations étudiantes, et plus largement des bureaux (sur la base du modèle de la conférence « Cpas1option » opérée par le BNEI, le CDEFI et la CGE).</p> <p>Objectifs opérationnels : Deux conférences par an (une sur Strasbourg et une sur Mulhouse) de manière à absorber l'ensemble des bureaux des associations en essayant de se caler sur les périodes de renouvellement des bureaux</p>	
Livrables		Conférences	
Le projet prend en compte		Le projet ne prend pas en compte	
L'envie de chacun des établissements associés de proposer une montée en compétences de leurs associations étudiantes. Le lien avec la commission Sport Santé pour les formations « risques festifs »			
Indicateurs de suivi		Nombre d'inscriptions aux conférences, par établissements	
Indicateurs de réussite		Nombre d'intervenants dans les conférences Nombre d'associations étudiantes ayant participé aux conférences	
Contraintes (techniques, réglementaires...)			
Moyens humains		Moyens financiers	
		6 500 € par conférence (dont frais de déplacement des intervenants, éventuellement salle) NB : il n'est pas prévu de prendre en charge les déplacements des étudiants et ni les frais de repas des participants	

Montant total : 13 000 € par événement, en 2025 et 2027, dont 10 000 € du SDVE-A et 3 000 € de l'Eurométropole de Strasbourg

Jalons de mise en place :

2 conférences en 2025 et 2 conférences en 2027, une plutôt centrée sur Strasbourg une plutôt centrée sur Mulhouse (gestion de projet classique : recherche de conférenciers, organisation, communication, gestion des inscriptions)

Conférence en présentiel ; une année de préparation pour déploiement à partir de l'année suivante.

Fiche projet – 14

Nom du projet : Assises de la vie étudiante	Commission : Vie associative et engagement étudiant
Hypothèses de base : Les étudiants ont émis la volonté d'avoir un espace de discussions et de collaboration pour aborder les problématiques auxquelles ils font face. Mais également de contribuer à la recherche de moyens pour améliorer leur bien-être pendant leurs années d'études supérieures.	
État des lieux	La représentation des étudiants est garantie par un collège usagers composés par leurs pairs au sein des instances décisionnaires des établissements Les associations et les représentants étudiants représentent des relais de communication entre les étudiants et les établissements Différentes études ou concertations numériques ont été réalisées par des acteurs tels que la Région, l'OTLE ou des associations
Objectifs du projet	Objectif général : Les Assises de la Vie Étudiante visent à laisser la possibilité aux étudiants du territoire d'exercer leurs droits de citoyens en s'adressant directement aux acteurs de la vie universitaire. Une concertation réunissant étudiants et personnels des différents établissements afin d'aborder les questions du quotidien tel que le logement, la vie associative ou l'accès aux services universitaires. Objectifs opérationnels : <ul style="list-style-type: none">♦ Être force de proposition en matière de vie étudiante et de campus♦ Permettre la sensibilisation des acteurs de la vie universitaire♦ Développer la confiance des étudiants envers leurs établissements par l'écoute et l'engagement de ces derniers♦ Co-construire la politique de vie étudiante avec les étudiants

	<ul style="list-style-type: none"> Contribuer à la rédaction du SDVE par une priorisation réalisée par les étudiants 				
Livrables	Le projet consiste en une réunion annuelle afin de permettre aux étudiants de s'exprimer librement et de faire des retours sur l'année passée.				
<table border="1" style="width: 100%;"> <thead> <tr> <th style="width: 50%; text-align: center;">Le projet prend en compte</th> <th style="width: 50%; text-align: center;">Le projet ne prend pas en compte</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> <p>La distance des établissements pour le lieu sélectionné</p> <p>Les représentants étudiants dont le rôle n'est pas supprimé</p> <p>La situation territoriale dont la dimension européenne de la vie étudiante</p> </td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Le projet prend en compte	Le projet ne prend pas en compte	<p>La distance des établissements pour le lieu sélectionné</p> <p>Les représentants étudiants dont le rôle n'est pas supprimé</p> <p>La situation territoriale dont la dimension européenne de la vie étudiante</p>	
Le projet prend en compte	Le projet ne prend pas en compte				
<p>La distance des établissements pour le lieu sélectionné</p> <p>Les représentants étudiants dont le rôle n'est pas supprimé</p> <p>La situation territoriale dont la dimension européenne de la vie étudiante</p>					
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> Présence d'acteurs aux niveaux : local, régional et national Rassemblement d'étudiants de tous niveaux et tous établissements du site 				
Indicateurs de réussite	<ul style="list-style-type: none"> Organisation des assises avec un site principal et plusieurs sites délocalisés comportant une rediffusion en directe 300 étudiants ont pu participer aux assises (présentiel et distanciel) 1 acteur par échelle géographique a pu être représenté Mise en place de navettes ou d'aide au déplacement pour les sites délocalisés 				
Contraintes (techniques, réglementaires...)	<ul style="list-style-type: none"> Capacité d'accueil du lieu Distance par rapport aux sites excentrés Délai restreint pour la première édition 				
<table border="1" style="width: 100%;"> <thead> <tr> <th style="width: 50%; text-align: center;">Moyens humains</th> <th style="width: 50%; text-align: center;">Moyens financiers</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> <p>Mobilisation d'une équipe comprenant notamment un représentant par établissement ainsi que des services de communication.</p> <p>Glen LYON – CM Citoyenneté du SVU (Unistra) sera en charge du projet</p> <p>Une équipe de coordination des Assises de la Vie Étudiante composée à minima d'un membre du cabinet de la présidence de l'Unistra, deux membres du service de communication, un membre du SVU Unistra et de deux personnes représentants les établissements de site (1 UHA et 1 INSA)</p> </td> <td> <p>Des sources de financement externes sont à envisager notamment avec les collectivités territoriales.</p> <p>10 000 € de CVEC fléchés par l'Unistra en 2024</p> </td> </tr> </tbody> </table>		Moyens humains	Moyens financiers	<p>Mobilisation d'une équipe comprenant notamment un représentant par établissement ainsi que des services de communication.</p> <p>Glen LYON – CM Citoyenneté du SVU (Unistra) sera en charge du projet</p> <p>Une équipe de coordination des Assises de la Vie Étudiante composée à minima d'un membre du cabinet de la présidence de l'Unistra, deux membres du service de communication, un membre du SVU Unistra et de deux personnes représentants les établissements de site (1 UHA et 1 INSA)</p>	<p>Des sources de financement externes sont à envisager notamment avec les collectivités territoriales.</p> <p>10 000 € de CVEC fléchés par l'Unistra en 2024</p>
Moyens humains	Moyens financiers				
<p>Mobilisation d'une équipe comprenant notamment un représentant par établissement ainsi que des services de communication.</p> <p>Glen LYON – CM Citoyenneté du SVU (Unistra) sera en charge du projet</p> <p>Une équipe de coordination des Assises de la Vie Étudiante composée à minima d'un membre du cabinet de la présidence de l'Unistra, deux membres du service de communication, un membre du SVU Unistra et de deux personnes représentants les établissements de site (1 UHA et 1 INSA)</p>	<p>Des sources de financement externes sont à envisager notamment avec les collectivités territoriales.</p> <p>10 000 € de CVEC fléchés par l'Unistra en 2024</p>				
Montant total : 30 000 €, dont SDVE-A à raison de 5 000 €/an à partir de 2025					
Jalons de mise en place :					

- ♦ Validation de l'enveloppe de CVEC au début du mois d'octobre
- ♦ Réservation des lieux des assises
- ♦ Lancement de la campagne de communication en novembre 2023
- ♦ (Pas de validation d'instances nécessaires pour l'unistra)

3-4 Handicap

Fiche projet – 15

Nom du projet : Transition secondaire-supérieur	Commission : Handicap
Hypothèses de base : Les lycéens/lycéennes en situation de handicap ont besoin de se projeter plus que n'importe quels jeunes dans leur projet d'études supérieures (anticipation, préparation, intégration du nouveau contexte universitaire, articulation avec les différents temps de vie). Une information très en amont de l'arrivée dans le supérieur est donc nécessaire pour construire son projet d'études.	
État des lieux	<p>Une rencontre en amont du parcours avec les jeunes et leur famille a déjà eu lieu 4 fois depuis 2019 (3 en présentiel et 1 à distance).</p> <p>Un événement sur le site de Mulhouse et celui de Strasbourg</p> <p>Un courrier officiel signé par M Le Recteur adressé aux familles via les chefs d'établissements</p> <p>La participation de partenaires clés du dispositif (Rectorat, SSE, CROUS, MDPH)</p> <p>Un taux de participation important (en moyenne 50 participants)</p> <p>Un guide « Construire son parcours avec un handicap : des études à l'emploi » créé en commun pour le site dès 2018 puis actualisé en 2021. 800 exemplaires imprimés. Une version numérique en ligne et une version N/B accessible.</p>
Objectifs du projet	<p>Objectif général :</p> <p>Informers les jeunes et leur famille en amont de l'arrivée à l'université Informers les professionnels de l'Éducation Nationale du dispositif handicap à l'université</p> <p>Objectifs opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ Organiser ou participer à des rencontres pour informer ♦ Répondre aux questions via un support audiovisuel ♦ Actualiser le guide et le réimprimer sur du papier recyclé
Livrables	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Une rencontre annuelle avec les jeunes et leur famille lors de la JPO

	<ul style="list-style-type: none"> ♦ La participation à la réalisation d'une vidéo dans le cadre du projet Noria (action déjà réalisée : (en ligne en janvier 2023 : https://www.youtube.com/watch?v=F1IMukJ-6Z8) ♦ Des interventions conjointes Unistra/UHA, l'une auprès des référents handicap du secondaire et l'autre auprès des Conseillers d'orientation psychologues (2 temps sur la période du SDVE) ♦ La mise à jour du guide en insérant un Qcode avec renvoi sur versions en ligne
Le projet prend en compte	Le projet ne prend pas en compte
<p>L'intégration globale au projet NORIA dont le développement d'immersions encadrées (plateforme Immersup)</p> <p>Des dates de JPO qui peuvent être différentes pour les établissements associés (information intégrée dans le courrier de M. le Recteur)</p>	
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Nombre de RdV individualisés suite à l'information collective ♦ Nombre d'anticipation des parcours (demandes d'aménagements effectives) ♦ Nombre de contacts post interventions avec les enseignants référents et les COP ♦ Nombre d'actualisations du guide sur la période
Indicateurs de réussite	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Nombre de participants à la rencontre ♦ Demande de diffusion du guide ♦ Retours spontanés sur la pertinence du guide
Contraintes (techniques, réglementaires...)	<p>Calendrier calé sur Parcoursup</p> <p>Dates des réunions régionales de référents handicap du secondaire et des COP</p> <p>Intégration du décret no 2021-1480 du 12 novembre 2021 relatif à l'organisation des classes préparatoires aux grandes écoles et à la continuité des aménagements des épreuves des examens ou concours de l'enseignement supérieur pour les candidats en situation de handicap et de la circulaire du 6 février 2023.</p>
Moyens humains	Moyens financiers
<p>Les équipes des missions handicap des universités et pour l'Unistra l'équipe du Service de la vie universitaire,</p> <p>Les référentes handicap d'Espace Avenir et de l'équipe Noria,</p>	<p>Coût pour la rencontre : 4000 € (coût du pot convivial à organiser sur les 2 sites : 400 € X2 sites/an X5)</p> <p>Coût pour le guide : 2000 € (corrections et tirage)</p>

<p>La coordinatrice du SVU-Mission handicap de l'Unistra (coordination des corrections du guide),</p> <p>Les membres de la commission handicap du SDVE</p> <p>Le service de reprographie de la DALI à l'Unistra</p> <p>Les personnes habilitées à mettre en ligne sur les sites internet</p>	
<p>Montant total : 6 000 € (à raison de 800€ en 2024, 2026 et 2028, et 1 800 € en 2025 et 2027)</p>	
<p>Jalons de mise en place :</p> <p>Pour la rencontre JPO</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ Rédaction du courrier officiel et envoi par le recteur : janvier ♦ Intégration dans le programme des JPO : janvier ♦ Informations auprès des personnes intéressées après contact direct : février ♦ Organisation matérielle de l'événement : février ♦ Bilan : mi-mars <p>Pour les réunions des référents du secondaire et COP :</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ Prendre contact avec le ou la remplaçant/e de M. Klein (conseiller du Recteur) ♦ Définir des dates d'intervention <p>Pour le projet Noria :</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ Refaire le point avec les responsables du projet (Espace Avenir) <p>Pour le guide :</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ Date(s) de mise en œuvre des corrections 	

Fiche projet – 16

<p>Nom du projet : Certification en langues</p>	<p>Commission : Handicap</p>
<p>Hypothèses de base :</p> <p>L'apprentissage et l'évaluation des langues peuvent être complexes pour des étudiants en situation de handicap (particulièrement pour les étudiants déficients auditifs et ceux ayant des troubles du langage –DYS-) La certification en langues par des organismes certifiant (type ETS Global pour le TOEIC) n'est pas toujours accessible à certains étudiants, ce qui bloque in fine la diplomation (écoles d'ingénieurs).</p>	
<p>État des lieux</p>	<p>Nouvelles informations recueillies en 2022 pour l'avancée du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ Note thématique éditée par la CTI (3 mars 2022) : https://www.cti-commission.fr/fonds-documentaire / Critères et procédures ingénieurs / Fiches thématiques : handicap ♦ Autres expériences qu'ETS Global pour le TOEIC dans certaines universités : Linguaskill ♦ Annulation du décret du 3 avril 2020 sur les certifications par le Conseil d'État (certification en langue anglaise pour les candidats à

	<p>l'examen du BTS, de licences et de DUT à l'exception des licences professionnelles)</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ Rencontre avec 2 enseignantes du Lansad le 17 mai 2022 ♦ Création d'un module d'auto formation ♦ Tests utilisateurs pour le portail de ressources en ligne RELAIS ♦ Règlement d'examens de l'ENGEES intégrant la question des certifications de langues 				
Objectifs du projet	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Répondre aux difficultés liées aux modes d'apprentissage des langues pour les étudiants en situation de handicap ♦ Prendre en compte le positionnement des organismes certificateurs face aux situations de handicap (adaptation des épreuves, aménagements) ♦ Réfléchir à d'autres alternatives proposées notamment pour les étudiants en écoles d'ingénieurs 				
Livrables	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Développer l'adaptation de l'apprentissage des langues (modules de formation, tests de positionnement, etc) en complémentarité avec l'offre de formation ♦ Recenser les adaptations/initiatives pédagogiques auprès des enseignants en langues ♦ Décrypter l'offre de formation pour la compléter si besoin sans redondance ♦ Acter un modèle de certification pour les écoles d'ingénieurs 				
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center;">Le projet prend en compte</td> <td style="width: 50%; text-align: center;">Le projet ne prend pas en compte</td> </tr> <tr> <td> <p>La différence entre les composantes de l'université et les écoles d'ingénieurs (contraintes en termes de certification avec organismes extérieurs).</p> <p>La difficulté d'un accord potentiel avec l'ensemble des écoles d'ingénieurs.</p> <p>L'implication d'étudiants concernés.</p> </td> <td> <p>L'ensemble des publics en situation de handicap. Il se concentre sur les étudiants déficients auditifs et ceux ayant des troubles du langage –DYS.</p> </td> </tr> </table>		Le projet prend en compte	Le projet ne prend pas en compte	<p>La différence entre les composantes de l'université et les écoles d'ingénieurs (contraintes en termes de certification avec organismes extérieurs).</p> <p>La difficulté d'un accord potentiel avec l'ensemble des écoles d'ingénieurs.</p> <p>L'implication d'étudiants concernés.</p>	<p>L'ensemble des publics en situation de handicap. Il se concentre sur les étudiants déficients auditifs et ceux ayant des troubles du langage –DYS.</p>
Le projet prend en compte	Le projet ne prend pas en compte				
<p>La différence entre les composantes de l'université et les écoles d'ingénieurs (contraintes en termes de certification avec organismes extérieurs).</p> <p>La difficulté d'un accord potentiel avec l'ensemble des écoles d'ingénieurs.</p> <p>L'implication d'étudiants concernés.</p>	<p>L'ensemble des publics en situation de handicap. Il se concentre sur les étudiants déficients auditifs et ceux ayant des troubles du langage –DYS.</p>				
Indicateurs de suivi	<p>Implication des différents acteurs (écoles d'ingénieurs)</p> <p>Recensement des outils d'apprentissage existants</p> <p>Mise en œuvre d'outils adaptés et éprouvés</p>				
Indicateurs de réussite	<p>Un protocole de certification qui assure une diplomation</p> <p>Des outils d'apprentissage expérimentés par les étudiants</p>				
Contraintes (techniques, réglementaires...)	<p>Contraintes temporelles pour avancer efficacement sur le projet</p> <p>Règlement des examens</p> <p>Articulation avec les interlocuteurs compétents</p>				
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center;">Moyens humains (à détailler)</td> <td style="width: 50%; text-align: center;">Moyens financiers (à détailler)</td> </tr> <tr> <td> <p>Les membres de la commission handicap du SDVE</p> <p>Les centres de langues des universités</p> </td> <td style="text-align: center;">-/-</td> </tr> </table>		Moyens humains (à détailler)	Moyens financiers (à détailler)	<p>Les membres de la commission handicap du SDVE</p> <p>Les centres de langues des universités</p>	-/-
Moyens humains (à détailler)	Moyens financiers (à détailler)				
<p>Les membres de la commission handicap du SDVE</p> <p>Les centres de langues des universités</p>	-/-				

Les écoles d'ingénieurs	
Montant total : -/-	
Jalons de mise en place :	
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Sous-groupe de travail au sein de la commission à remobiliser au printemps 2024 ♦ Des livrables échelonnés entre 2024 et 2028 (ex. modules d'apprentissage/boîte à outils/protocole de certification) 	

Fiche projet – 17

Nom du projet : Favoriser l'insertion professionnelle des étudiants en situation de handicap	Commission : Handicap
Hypothèses de base : S'engager dans un parcours d'études, le réussir ou se réorienter n'augure pas un accès direct facile à l'emploi. L'accompagnement au projet professionnel lorsqu'on est en situation de handicap doit s'effectuer le plus en amont possible de la sortie du cursus, en lien et en concertation avec tous les acteurs de l'emploi. Informer, tisser des liens avec des employeurs, développer les immersions professionnelles (stages, apprentissage, rencontres) favorisent l'insertion professionnelle, pour un public dont le taux de chômage est deux fois supérieur à la moyenne nationale.	
État des lieux	<p>Une convention partenariale à l'échelle du site signée en 2018.</p> <p>De multiples actions mises en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ Mise en place d'une coordination de la convention ♦ Handicapé à distance (qui a permis le recrutement en apprentissage d'une étudiante par un partenaire de la convention et 6 candidatures transmises aux employeurs), ♦ Emploi'Ability avec les Entreprises pour la Cité et les étudiants de l'EM, ♦ Enquête sur l'insertion professionnelle des étudiants handicapés, ♦ Entretiens personnalisés avec les étudiants autour du projet professionnel (10 entretiens menés en lien et/ou en complément de ceux proposés par les référentes handicap d'Espace Avenir en 2021) ♦ Coordination avec le dispositif Duoday (en 2021 : 9 étudiants ont participé) ♦ Participation à un webinaire piloté par l'UHA, et un autre en collaboration avec les Entreprises pour la Cité, la participation à une rencontre de l'Handi pacte GE ♦ Sensibilisation au handicap dans l'UE lutte contre les discriminations,

	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Achat de masques inclusifs et de matériels pédagogiques pour les étudiants, ♦ 8 Handi flashes (rencontres visio informatives) ♦ Des fiches informatives sur le handicap ♦ Dispositif d'accompagnement pour les étudiants autistes, ♦ Des supports de communication (site internet, réseaux sociaux, kakemono) ♦ Un concours Innov'hand ♦ Une participation financière à l'exploration sensorielle interactive « Voyage dans tous les sens » en 2023 ♦ Une animation autour des « valeurs » pour parler de la convention aux étudiants lors des journées de rentrée 2023 				
Objectifs du projet	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Mettre en synergie les acteurs de l'insertion professionnelle au plan du site Alsace à travers la convention Atouts pour tous ♦ Développer des actions/partenariats pour faciliter le parcours des étudiants en situation de handicap de l'université à l'emploi ♦ Bousculer les représentations en matière d'emploi des personnes en situation de handicap 				
Livrables	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Renouveler la convention en redéfinissant les axes prioritaires ♦ Impliquer davantage les partenaires ♦ Renforcer les synergies et les appuis aux ressources ♦ Accompagner davantage d'étudiants sur le volet emploi ♦ Développer les rencontres étudiants-employeurs ♦ Organiser des événements inclusifs en lien avec l'emploi ♦ Travailler sur les compétences formation versus insertion pro 				
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 50%; text-align: center;">Le projet prend en compte</th> <th style="width: 50%; text-align: center;">Le projet ne prend pas en compte</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="vertical-align: top;"> L'articulation avec le schéma directeur handicap L'articulation avec les dispositifs de droit commun existants (Espace Avenir, Réseau Alumni, Mission alternance au sein de la DES, etc). Les modes de fonctionnement territoriaux (Haut-Rhin, Bas-Rhin) La mobilisation inégale des partenaires L'appui d'autres réseaux (ex. Les entreprises pour la cité) </td> <td style="vertical-align: top;"> La comparaison avec les autres conventions Atouts pour tous en France </td> </tr> </tbody> </table>		Le projet prend en compte	Le projet ne prend pas en compte	L'articulation avec le schéma directeur handicap L'articulation avec les dispositifs de droit commun existants (Espace Avenir, Réseau Alumni, Mission alternance au sein de la DES, etc). Les modes de fonctionnement territoriaux (Haut-Rhin, Bas-Rhin) La mobilisation inégale des partenaires L'appui d'autres réseaux (ex. Les entreprises pour la cité)	La comparaison avec les autres conventions Atouts pour tous en France
Le projet prend en compte	Le projet ne prend pas en compte				
L'articulation avec le schéma directeur handicap L'articulation avec les dispositifs de droit commun existants (Espace Avenir, Réseau Alumni, Mission alternance au sein de la DES, etc). Les modes de fonctionnement territoriaux (Haut-Rhin, Bas-Rhin) La mobilisation inégale des partenaires L'appui d'autres réseaux (ex. Les entreprises pour la cité)	La comparaison avec les autres conventions Atouts pour tous en France				
Indicateurs de suivi	Nombre et typologie d'actions menées selon les axes de la convention				
Indicateurs de réussite	Nombre d'étudiants accompagnés et taux d'insertion professionnelle du fait de la convention ou par ricochet				

	<p>Visibilité et notoriété de la convention (réseaux sociaux, reconnaissance par les bénéficiaires, affichage lisible)</p> <p>Implication des partenaires (participation aux actions, force de propositions, augmentation du nombre)</p>
Contraintes (techniques, réglementaires...)	<p>Assurer la pérennisation de la coordination</p> <p>Travailler dans le Bas-Rhin mais également dans le Haut-Rhin</p> <p>Suivre le budget (Unistra et GIP-FCIP)</p>
Moyens humains	Moyens financiers
<p>Les membres de la commission handicap du SDVE-A</p> <p>Les signataires de la convention</p> <p>Le réseau Les entreprises pour la cité</p>	109 959 € (solde au 10/2023)
Montant total : 109 959 € (solde au 10/2023) , dont 0 € du SDVE-A	
Jalons de mise en place :	
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Comités de pilotage réguliers ♦ Signature du renouvellement de la convention 	

Fiche projet – 18

Nom du projet :	Commission :
Valoriser les « compétences de compensation »	Handicap
Hypothèses de base :	
<p>Les étudiants en situation de handicap sont amenés à développer très tôt dans leur parcours scolaire des stratégies d'apprentissage compensant souvent leurs difficultés. Ils n'ont pas toujours conscience que ces stratégies mises en place pour compenser le désavantage lié à la situation de handicap révèlent des compétences spécifiques, atouts dans le parcours d'études. Ces compétences pourraient être valorisées à plusieurs titres : servir la conception universelle des apprentissages (CUA), intégrer la réflexion sur l'approche par compétences dans les programmes de formation (APC) et valoriser les compétences acquises dans l'insertion professionnelle des jeunes.</p>	
État des lieux	<p>Ressources mobilisables :</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ Référentiel des compétences transversales par l'IDIP : https://idip.unistra.fr/2018/04/05/le-referentiel-unistra-des-competences-transversales/ ♦ Recherche en cours menée par 2 enseignantes chercheuses de l'EM sur cette question : « Au-delà de la compensation du handicap: cas de la transition études-emploi” ♦ En quoi l'accompagnement (humain+ dispositifs) permet le développement de compétences compensatoires? ♦ Comment favoriser la conscientisation de ces compétences? ♦ Comment aboutir à leur valorisation sur le marché du travail?

	<ul style="list-style-type: none"> • Quel est l'effet de cette valorisation sur l'emploi des personnes handicapées? • RÉNAPS'up, Réseau national des approches programmes et compétences du supérieur 						
Objectifs du projet	<p>Distinguer et répertorier les compétences spécifiques et les compétences transversales développées par les étudiants en situation de handicap.</p> <p>Mettre en lumière ces compétences au service de la CUA et de l'APC ainsi que du projet professionnel du jeune (particulièrement pour les employeurs et pour permettre aux jeunes de conscientiser et de mieux valoriser leurs compétences).</p>						
Livrables	<p>Une participation aux travaux de recherche (enquête, recueil de verbatim, contribution à la rédaction d'article).</p> <p>Un colloque/conférence sur cette thématique</p>						
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 50%; text-align: center;">Le projet prend en compte</th> <th style="width: 50%; text-align: center;">Le projet ne prend pas en compte</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>L'articulation de différents volets de réflexion (CUA, APC, insertion pro) qui peut être un atout, mais aussi qui peut complexifier l'approche. La dimension recherche.</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Le projet prend en compte	Le projet ne prend pas en compte	L'articulation de différents volets de réflexion (CUA, APC, insertion pro) qui peut être un atout, mais aussi qui peut complexifier l'approche. La dimension recherche.			
Le projet prend en compte	Le projet ne prend pas en compte						
L'articulation de différents volets de réflexion (CUA, APC, insertion pro) qui peut être un atout, mais aussi qui peut complexifier l'approche. La dimension recherche.							
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité à recueillir des données pertinentes avec des outils adaptés (référentiels, verbatim, retours d'expériences) • Capacité à gérer l'articulation des différents volets du projet (nombre de compétences répertoriées et valorisées, nombre de participants à la démarche, données transmises à la recherche) 						
Indicateurs de réussite	<ul style="list-style-type: none"> • Impact sur les employeurs dans leur processus de recrutement • Prise de conscience effective des étudiants de la plus-value des compétences acquises • Avancée de la réflexion collective (impact de l'événement – colloque- et de la contribution à la recherche – article scientifique) 						
Contraintes (techniques, réglementaires...)							
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 50%; text-align: center;">Moyens humains</th> <th style="width: 50%; text-align: center;">Moyens financiers</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Chercheurs en sciences de l'éducation, étudiants mobilisés, enseignants, équipe IDIP</td> <td>7 000 € (colloque et vacances) (dont 1 000€ en 2024 et en 2025, 5 000€ en 2027)</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Montant total : 7 000 € (dont 1 000€ en 2024 et en 2025, 5 000€ en 2027)</td> </tr> </tbody> </table>		Moyens humains	Moyens financiers	Chercheurs en sciences de l'éducation, étudiants mobilisés, enseignants, équipe IDIP	7 000 € (colloque et vacances) (dont 1 000€ en 2024 et en 2025, 5 000€ en 2027)	Montant total : 7 000 € (dont 1 000€ en 2024 et en 2025, 5 000€ en 2027)	
Moyens humains	Moyens financiers						
Chercheurs en sciences de l'éducation, étudiants mobilisés, enseignants, équipe IDIP	7 000 € (colloque et vacances) (dont 1 000€ en 2024 et en 2025, 5 000€ en 2027)						
Montant total : 7 000 € (dont 1 000€ en 2024 et en 2025, 5 000€ en 2027)							
Jalons de mise en place :							
<ul style="list-style-type: none"> • Étape de récolte des données • État de la littérature • Articles • Organisation du colloque 							

Nom du projet : Solutions pédagogiques inclusives	Commission : Handicap
Hypothèses de base : Viser une université inclusive passe souvent pour les étudiants en situation de handicap par la reconnaissance de la capacité à rechercher des solutions pédagogiques adaptées à leur situation et requiert de la part des enseignants une modification voire une agilité nouvelle dans leurs pratiques pédagogiques pour prendre en compte la diversité des publics apprenants. Cette prise en compte participe d'un mieux-être dans les études, d'un développement de l'autonomie et d'une co-construction de supports/outils/modalités pédagogiques adaptées. Au-delà de la compensation, les solutions pédagogiques inclusives servent à tous les étudiants et à chaque enseignant.	
État des lieux	Des ressources mobilisables : <ul style="list-style-type: none"> ♦ Une enquête menée en 2017 par une étudiante en M2 sciences de l'éducation : <i>33 % des étudiants en situation de handicap répondants considèrent que les méthodes pédagogiques de leurs enseignants ont été un frein dans leur réussite académique, juste après les problèmes de santé.</i> <i>Cette étude montre l'enjeu que représentent les méthodes pédagogiques et les relations étudiant/enseignant dans la réussite universitaire.</i> ♦ Une enquête menée en 2018 par l'IDIP auprès des enseignants de l'Unistra ♦ <i>Résultats dans un article « La pédagogie inclusive : représentations et pratiques des enseignants à l'université » co-écrit par : Sophie Kennel, Stéphane Guillon, Morgane Caublot, Odile Rohmer</i> ♦ Réflexions suite au workshop organisé par l'UHA en 2022 « Etudiants en situation de handicap et pédagogie inclusive » ♦ La boîte à outils UHA++ : https://view.genial.ly/614837d7263b420df7cd159d (trouver en quelques clics des idées et outils adaptés à vos enjeux pédagogiques : partager du contenu, communiquer, motiver, accompagner, collaborer, évaluer) ♦ Initiatives d'autres établissements d'enseignement supérieur (Comité national de suivi de l'université inclusive – MESR)
Objectifs du projet	Répertorier les pratiques pédagogiques inclusives au sein des universités du site et établissements associés Recenser les outils/solutions utilisés par les étudiants en situation de handicap Valoriser les pratiques vertueuses

Livrables	Enrichir la boîte à outils UHA++ Créer un label inclusif (voir exemple de l'université Sorbonne Nouvelle : http://www.univ-paris3.fr/label-enseignement-inclusif--699205.kjsp)	
Le projet prend en compte		Le projet ne prend pas en compte
Le fruit d'une réflexion déjà bien engagée La mise en œuvre réaliste de livrables pragmatiques Les deux pôles d'utilisateurs (étudiants et enseignants) L'importance des usages du numérique et de la relation pédagogique Les éléments du cahier des charges d'une plateforme interuniversitaire de production et d'évaluation de ressources et solutions numériques au service des personnes en situation de handicap (projet entrepris en 2017 à l'Unistra)		La prime qui serait octroyée pour le label inclusif (RIPEEC C3)
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Capacité à recueillir des données pertinentes (tableau MH des solutions pédagogiques innovantes, données IDIP) ♦ Capacité à mobiliser les acteurs sur l'ensemble du site 	
Indicateurs de réussite	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Utilisation des ressources éprouvées (exemples d'utilisations de ressources testées et utilisées par les étudiants et enseignants) ♦ Contribution réelle à l'enrichissement de la plateforme UHA++ (ajout de ressources, outils, exemples par de nouveaux intervenants) ♦ Nombre de labels obtenus ♦ Identification de personnes ressources potentielles (répertoire) ♦ Impact de l'infusion du réflexe inclusif (exemples recensés de mise en accessibilité des supports par exemple) 	
Contraintes (techniques, réglementaires...)		
Moyens humains		Moyens financiers
Les membres de la commission IDIP Directions du numérique des établissements Enseignants chercheurs Etudiants Experts externes		5000 € (production de supports explicatifs aux solutions pédagogiques, labellisation, temps agents pour élaborer les contenus)
Montant total : 5000 € (à raison de 1000 €/an)		
Jalons de mise en place :		
Réflexion, méthodologie d'action : 2024		
Enrichissement de la plateforme : au fil de l'eau		
Mise en place d'un label : 2025		

3-5 Développement durable et responsabilité sociétale

Fiche projet - 20

Nom du projet : Toutes et tous en selle	Commission : Développement durable et responsabilité sociétale
Hypothèses de base : Les étudiants, et les personnels, sont à la recherche de moyens leur permettant de limiter leur consommation d'énergies liée à leurs déplacements entre leur domicile et leurs lieux d'études et de travail. Ils le sont à la fois en tant que citoyens éco-responsables et, en tant qu'étudiants en situation de précarité économique.	
État des lieux	L'enquête sur la mobilité des étudiants et personnels (commission 'Transports' du SDVE-A précédent) réalisée en amont du précédent SDVEA montre que si la part des modes doux est relativement importante, il existe cependant encore une marge de progression s'agissant du report de l'autosolisme vers l'usage du vélo.
Objectifs du projet	Objectif général : Orienter vers l'usage du vélo un nombre croissant d'étudiants et de personnels. Favoriser l'acquisition de cycles. Faciliter leur réparation et être conseillé pour l'autoréparation. Participer à l'amélioration des infrastructures cyclables dans l'Eurométropole de Strasbourg à partir de la plate-forme participative Pédaleurs / Pédaleuses (Projet lauréat d'un appel à projet IdEx Recherches et Sciences Participatives) Objectifs opérationnels : Organiser annuellement en partenariat avec une association spécialisée : <ul style="list-style-type: none"> ♦ des collectes de vélos usagés et des ventes ♦ des ateliers de réparation ♦ Proposer aux usagers cyclistes de partager leurs ressentis à vélo via la plateforme « https://pedaleurs-pedaleuses.fr/ » mise en place dans le cadre d'un projet Cartovélo ♦ Réaliser une cartographie annuelle de l'évaluation de la cyclabilité dans / autour des campus de l'Eurométropole
Livrables	Collecte de vélos pour remise en état par une association. Vente de cycles à tarif préférentiel, en partenariat avec une association.

	<p>Tenue d'ateliers de réparation et de conseils à l'autoréparation aux abords de chaque établissement du site.</p> <p>Actions de communication à proposer sous différentes formes : projet « CartoVélo » via la plateforme/application «https://pedaleurs-pedaleuses.fr/», communication sur les ateliers d'autoréparation, ressources à disposition des étudiants par rapport aux réparations etc.</p> <p>Carte de l'évaluation de la cyclabilité dans / autour des campus de l'Eurométropole</p>
Le projet prend en compte	Le projet ne prend pas en compte
<ul style="list-style-type: none"> ♦ L'expérience de l'Université de Strasbourg lors du dispositif de rentrée ♦ Ateliers de réparation et d'autoréparations dans plusieurs établissements du site 	
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Nombre d'événements organisés (collectes – ventes – ateliers de réparation et d'autoréparations) ♦ Nombre de vélos réparés ou autoréparés ♦ Nombre d'actions de communication ♦ Nombre d'étudiants participants à l'évaluation de la cyclabilité
Indicateurs de réussite	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Plus de 20 événements avant la fin du schéma ♦ Au moins un événement ou une action de communication par an par établissement ♦ Plus de 500 étudiants participants à l'évaluation de la cyclabilité
Contraintes (techniques, réglementaires...)	<p>Installation des stands sur un lieu favorable mis à disposition par les établissements.</p> <p>Règlementation liée au partenariat avec l'association choisie</p>
Moyens humains	Moyens financiers
Un référent par établissement	<p>Marquage de vélos offert aux 500 premiers visiteurs + présence 2 techniciens (~ 2500 €)</p> <p>Atelier de réparation de cycles, base 21 ateliers : 9450€ (base 10 ateliers : 4500 €)</p>
Montant total : 5 000 € / an (ateliers + autoréparations)	
Jalons de mise en place	
Atelier au printemps et automne	

Nom du projet : Pedibus nocte securi	Commission : Développement durable et responsabilité sociétale
Hypothèses de base : Les étudiants peuvent ressentir des craintes en se déplaçant sur nos campus, notamment quand il fait nuit. Y aurait-il des éclairages insuffisants, des zones isolées à traverser pour se rendre au bus ou au tram ?	
État des lieux	Dans le cadre des ressentis associés à la fréquentation des espaces, le harcèlement dit de rue est une réalité évoquée par nos étudiants. Dans une récente étude, 10% des 4920 étudiants qui y ont répondu racontent avoir été suivi pendant un long moment et 5% ont eu à faire à un exhibitionniste.
Objectifs du projet	Objectif général : Faire un état des lieux des zones ou des parcours empruntés par les étudiants qui peuvent générer un sentiment d'insécurité quand il fait nuit. Sensibiliser et parler du harcèlement de rue. Objectifs opérationnels : <ul style="list-style-type: none"> ♦ Enquêter par questionnaire déjà établi lors du dernier SDVE-A sur le ressenti associé à la fréquentation des campus universitaires. ♦ Établir les parcours empruntés régulièrement par les étudiants dans leur trajet domicile-études, études-pratiques sportives ou artistiques, retour au domicile, etc. ♦ Parcourir ces chemins pour en mesurer les ressentis associés, notamment le sentiment d'insécurité ♦ Mobiliser l'attention sur le harcèlement de rue auprès des étudiants. Leur fournir des pistes ou des outils pour réagir et faire connaître leur situation.
Livrables	Diagnostic des ressentis associés à la fréquentation des campus universitaires du site alsacien Rapport sur le sentiment de crainte réelle ou perçue durant un trajet nocturne pour quitter le lieu d'études ou se rendre sur le lieu d'études Actions à mener pour sensibiliser au harcèlement de rue
Le projet prend en compte	Le projet ne prend pas en compte
La mobilisation des associations étudiantes La formalisation des tracés avec une équipe de chercheurs Un retour des résultats vers les établissements pour suite à donner	La mise en place des actions proposées à l'issue du rapport remis aux établissements

Indicateurs de suivi	Nombre de répondants au questionnaire sur le ressenti associé à la fréquentation des campus universitaires Nombre de parcours commentés organisés	
Indicateurs de réussite	Nombre d'étudiants ayant participé au questionnaire Nombre d'étudiants ayant participé aux marches nocturnes	
Contraintes (techniques, réglementaires...)	Réaliser les enquêtes en période hivernale	
Moyens humains		Moyens financiers
Associations étudiantes Un enseignant-chercheur Un ou une étudiante de Master 2		Stage de master 2 de six mois : 3745 € Frais de déplacements pour se rendre sur le campus étudié : 600 €
Montant total : 4345 € / an		
Jalons de mise en place Automne : adaptation du questionnaire quantitatif déjà établi lors du précédent SDVE-A aux nouveaux campus retenus et passation de l'enquête aux intéressés (à l'automne 2022, le questionnaire portait sur le campus central de l'Esplanade) Hiver : sélection des trajets avec les associations étudiantes – parcours individuels / en groupe commentés Printemps : Réalisation des observations et des parcours commentés, analyse des résultats (parcours et enquête quantitative), synthèse des actions proposées, rédaction du rapport à remettre.		

Fiche projet - 22

Nom du projet : Campagne Éco-gestes	Commission : Développement durable et responsabilité sociétale
Hypothèses de base : Les étudiants sont à la recherche d'idées leur permettant de développer des gestes au quotidien les conduisant à contribuer à la préservation des ressources naturelles, que ce soit dans le domaine de la consommation énergétique, de la production/réduction de déchets, ou de la protection du climat.	
État des lieux	Les actions individuelles permettent la réduction de son empreinte carbone de 25 % (entre 10 et 45% selon le degré d'implication) https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/14693062.2018.1551186

Objectifs du projet	Objectif général : Sensibiliser les étudiants à la nécessité grandissante de la préservation de l'environnement, et les inciter à adopter des gestes 'sobres' (éco-gestes). Objectifs opérationnels : Proposer des outils et actions de sensibilisation et participer à des événements et à la mise en place d'événements encourageant les bonnes pratiques individuelles et donnant les clés pour un passage à l'action sur différentes thématiques environnementales (mobilité, alimentation, énergie, déchets, éco-geste au domicile).	
Livrables	Diffusion des outils de communication et mise en œuvre de temps-forts (ateliers de sensibilisation, fresque du climat...).	
Le projet prend en compte		Le projet ne prend pas en compte
Les travaux sur les 4 fiches éco-gestes mises à jour lors du SDVE-A 2018-2022 Diffusion des fiches outils en appui aux campagnes éco-gestes des EA selon les thématiques traitées (mobilité, tri des déchets, sobriété énergétique, numérique, etc.). Formation à l'animation		L'impression d'affiche ou de flyers
Indicateurs de suivi	Nombre d'outils produits Nombre de stands de sensibilisation tenus Diffusion numérique sur les réseaux des établissements (nombre de vues, de téléchargements, partages) Nombre d'établissements et campus impliqués	
Indicateurs de réussite	Données statistiques selon les thématiques définies Publication sur les sites intranet des établissements	
Contraintes (techniques, réglementaires...)	Disponibilité des données de consommation des établissements Éviter les impressions papier pour être en cohérence avec la démarche d'éco-conception. Respect de la charte graphique des établissements associés	
Moyens humains		Moyens financiers
Mobilisation d'associations étudiants et des missions DDRS des EA.		6 500 € (conception – diffusion – communication et formation / animation)
Montant total :		
6 500 € : 500 € en 2024 / 2000 € en 2025 / 1000 € en 2026 / 2000 € en 2027 / 1000 € en 2028		

Jalons de mise en place

Conception des outils : premier trimestre 2024

Développement de la campagne : année 2024-2025

Réflexion sur un atelier à mettre en place en 2025 : année 2024

Fiche projet - 23

Nom du projet : Campagne de sensibilisation aux VSSH	Commission : Développement durable et responsabilité sociétale
Hypothèses de base : <p>Les étudiants peuvent être victimes de violences sexistes, sexuelles ou homophobes (VSSH) au cours de leurs études ou de leur vie professionnelle. La connaissance d'une réalité qui peut les toucher ou toucher leurs proches est alors primordiale.</p> <p>Si la réalité de ces situations est bien connue des étudiants, les moyens d'actions pour lutter contre ces violences sont encore mal connus des étudiants. Des actions communes à nos établissements peuvent alors être un moyen pertinent pour disséminer l'information, renforcer la prise de conscience et favoriser les modes d'actions citoyennes.</p>	
État des lieux	<p>Des sensibilisations à ces violences ont été faites au sein de quelques associations nationales d'étudiants ou auprès des vice-présidents 'Vie étudiante'.</p> <p>Une campagne d'affiches sur les violences sexistes et sexuelles, ainsi qu'une autre sur l'homophobie a été proposée par le Ministère de l'ESRI et a été relayée dans nos établissements. Le renouvellement des étudiants fait qu'il est nécessaire d'assurer des campagnes ou des actions de sensibilisation de manière régulière dans nos établissements.</p>
Objectifs du projet	<p>Objectif général :</p> <p>Permettre aux étudiants une prise de conscience des violences sexistes, sexuelles et homophobes, leur permettre de les identifier et de les repérer au quotidien, leur donner des outils pour lutter contre.</p> <p>Permettre aux personnels en contact avec les étudiants (enseignants, service de scolarité) d'être sensibilisés aux situations de VSSH pour les repérer, les prévenir et orienter les victimes vers les structures adéquates.</p> <p>Objectifs opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ Faire venir une compagnie de théâtre-forum spécialisée dans le décryptage des situations d'harcèlement liées au sexe de la personne (F/H – homosexualité - transidentité)

	<ul style="list-style-type: none"> Proposer 2 fois par an des ciné-débats autour de thèmes liés aux discriminations. Un film suivi d'un débat animé par des chercheurs ou des experts du sujet, et accompagné de la parole institutionnelle. Proposer un amphi-débat de sensibilisation en invitant des associations nationales ou agréées par le Ministère de la Justice traitant de ces questions dans les universités : SOS-France Victimes 67 – Collectif de lutte contre le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur (CLASCHEs) – SOS Homophobie - LICRA Proposer un jeu sérieux, accessible sur Internet ou Smartphone, « C'est quoi donc », jeu interactif permettant de tester son niveau de connaissance en matière de violences sexistes, sexuelles et homophobes et de sensibiliser les personnes à la réalité du sujet. 				
Livrables	Tenue d'une séance du théâtre-Forum, de ciné-débats, d'amphi-débat, de débats avec des associations nationales et/ou locales agréées par le Ministère de la Justice Jeu sérieux sur smart phone				
<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center;">Le projet prend en compte</td> <td style="width: 50%; text-align: center;">Le projet ne prend pas en compte</td> </tr> <tr> <td>La prise en charge de la conception, la réalisation et/ou de l'organisation des éléments par une personne attitrée.</td> <td>Les frais éventuels liés à la mise à disposition de locaux (diffusion ciné) ou à des rafraîchissements conviviaux (boissons).</td> </tr> </table>		Le projet prend en compte	Le projet ne prend pas en compte	La prise en charge de la conception, la réalisation et/ou de l'organisation des éléments par une personne attitrée.	Les frais éventuels liés à la mise à disposition de locaux (diffusion ciné) ou à des rafraîchissements conviviaux (boissons).
Le projet prend en compte	Le projet ne prend pas en compte				
La prise en charge de la conception, la réalisation et/ou de l'organisation des éléments par une personne attitrée.	Les frais éventuels liés à la mise à disposition de locaux (diffusion ciné) ou à des rafraîchissements conviviaux (boissons).				
Indicateurs de suivi	Nombre et nature des événements proposés aux étudiants, Nombre de personnes participantes aux événements				
Indicateurs de réussite	Plus de 100 personnes sensibilisées Nombre d'événements organisés par an et par typologie (théâtre forum, ciné-débat, amphi-débat, ateliers ...)				
Contraintes (techniques, réglementaires...)					
<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center;">Moyens humains</td> <td style="width: 50%; text-align: center;">Moyens financiers</td> </tr> <tr> <td>Une personne en charge de la mise en œuvre, du déploiement et du suivi des événements, en capacité d'avoir les références requises pour communiquer sur les VSSH, les discriminations et l'égalité.</td> <td>Le coût d'un théâtre-forum 5 000 € <ul style="list-style-type: none"> Les frais de déplacement des intervenants (500 € par personne : train + hôtel) Adaptation du jeu sérieux « C'est quoi donc » pour les personnels : 2 500 € TTC Campagne 1 mois diffusion (mise en place + diffusion en 3 QR code) : 3 000 € pour un type de campagne + 2 700 € TTC annuellement </td> </tr> </table>		Moyens humains	Moyens financiers	Une personne en charge de la mise en œuvre, du déploiement et du suivi des événements, en capacité d'avoir les références requises pour communiquer sur les VSSH, les discriminations et l'égalité.	Le coût d'un théâtre-forum 5 000 € <ul style="list-style-type: none"> Les frais de déplacement des intervenants (500 € par personne : train + hôtel) Adaptation du jeu sérieux « C'est quoi donc » pour les personnels : 2 500 € TTC Campagne 1 mois diffusion (mise en place + diffusion en 3 QR code) : 3 000 € pour un type de campagne + 2 700 € TTC annuellement
Moyens humains	Moyens financiers				
Une personne en charge de la mise en œuvre, du déploiement et du suivi des événements, en capacité d'avoir les références requises pour communiquer sur les VSSH, les discriminations et l'égalité.	Le coût d'un théâtre-forum 5 000 € <ul style="list-style-type: none"> Les frais de déplacement des intervenants (500 € par personne : train + hôtel) Adaptation du jeu sérieux « C'est quoi donc » pour les personnels : 2 500 € TTC Campagne 1 mois diffusion (mise en place + diffusion en 3 QR code) : 3 000 € pour un type de campagne + 2 700 € TTC annuellement 				
Montant total : 32900 à 43900 €					

Jalons de mise en place

2024 : lancement d'une campagne étudiante jeu sérieux « c'est quoi donc » et travail sur l'adaptation du jeu pour le personnel

2025 : lancement d'une campagne jeu sérieux « c'est quoi donc » adaptée pour le personnel

2025 : organisation d'un théâtre forum et/ou d'une conférence débat

2026 : lancement d'une campagne pour les étudiants jeu sérieux

2027 : lancement d'une campagne jeu sérieux pour le personnel

2027 : organisation d'un théâtre forum et/ou d'une conférence débat

2028 : lancement d'une campagne jeu sérieux pour les étudiants

Fiche projet - 24

Nom du projet : Auto-défense et confiance en soi	Commission : Développement durable et responsabilité sociétale
Hypothèses de base : Les étudiants, et surtout les étudiantes, demandent à pouvoir bénéficier d'enseignement d'auto-défense et de confiance en soi. Ils et elles souhaitent se sentir plus armés pour leurs déplacements nocturnes ou leurs déplacements en transport en commun, quand le harcèlement de rue peut avoir lieu.	
État des lieux	Un enseignement d'auto-défense portant sur le développement de la confiance en soi, du positionnement du regard ou de l'attitude a été proposé dans le cadre du SDVE-A de 2019-2023. Il a remporté un franc succès et suscité de longues listes d'attente. Initialement mise en place au SUAPS, l'activité est aussi proposée à l'UHA depuis 2022. Les services de sports, SUAPS proposent des sports de combat tel l'Aikido, le judo et cinq autres disciplines, mais de l'avis des maîtres eux-mêmes, cela ne permet de développer une défense active qu'au bout de nombreuses années de pratique. Il s'agit donc ici d'acquérir davantage une posture corporelle et des habitudes de vigilance afin d'éviter les situations comprenant des comportements violents d'un ou d'une tiers, et d'incorporer une technique permettant de fuir, plus que de techniques de combats.
Objectifs du projet	Objectif général : Donner aux étudiants les clés pour éviter les situations à risque, la compréhension des mécanismes de domination par la violence pour les reconnaître et s'en extraire, une confiance en soi face à des situations d'altercation afin de conserver ses moyens. Développer des méthodes d'évitement des comportements violents afin de se ménager un espace de fuite.

	Objectifs opérationnels : <ul style="list-style-type: none"> ♦ Enseignement d'une confiance en soi et des moyens d'évitement des comportements violents par une position du regard, une gestuelle, une position du corps. ♦ Cours de 15 personnes avec pour Strasbourg 10 heures 30 de formation réparties sur sept séances en présentiel ; pour Mulhouse 9 heures de formation réparties sur 9 semaines ; pour Colmar 10 heures de formation réparties sur 10 semaines. 	
Livrables	Cours d'auto-défense et de confiance en soi	
	Le projet prend en compte	Le projet ne prend pas en compte
	Quatre formations par année, deux à Strasbourg à raison d'une séance d'1h30 par semaine, pendant 7 semaines ; une à Mulhouse à raison d'une séance d'1h00 par semaine, pendant 9 semaines ; et une à Colmar à raison d'une séance d'1h00 par semaine, pendant 10 semaines	La mise à disposition d'une salle
Indicateurs de suivi	Nombre de participants Enquête de satisfaction	
Indicateurs de réussite	Taux de participation des candidats par session de cours (pour suivre l'assiduité des candidats)	
Contraintes (techniques, réglementaires...)	Trouver une salle disponible. A l'UHA les cours ont lieu exclusivement dans nos locaux. Évolution du montant de la prestation à deux ans (pour 2026 et 2027) (Le montant de Strasbourg restera inchangé pendant 4 ans)	
	Moyens humains	Moyens financiers
	Trois formateurs et formatrices (une à Strasbourg, un à Mulhouse et une à Colmar)	145 € par séance pour Strasbourg (déplacement compris) 110 € par séance pour Mulhouse 75 € par séance pour Colmar
Montant total : 3 770 € par an (sans les salles qui seront prises en charge par les établissements)		
Jalons de mise en place Printemps 2024 : organisation (salle, préparation planning annonce aux étudiants, contrat avec les formatrice et formateur) Automne 2024 : mise en place et déroulé des premières formations Printemps 2025 : déroulé des deux autres formations Automne 2026 : réévaluation du montant des prestations pour l'année 2027 et l'année 2028		

Nom du projet : Antenne d'écoute et d'accompagnement VSSH et d'accès au Droit	Commission : Développement durable et responsabilité sociétale
Hypothèses de base : <p>Les étudiants peuvent être victimes de violences sexistes, sexuelles ou homophobes (VSSH) au cours de leurs études ou dans le cadre d'activités péri-universitaires. Ces violences ne peuvent être acceptées. Elles doivent être arrêtées au plus vite afin que les étudiants puissent retrouver un cadre d'étude serein. Seul un signalement auprès de nos institutions peut le permettre. Les étudiants bénéficient d'un accompagnement pour rédiger leur déclaration à l'institution, connaître les démarches possibles ou trouver une écoute. Cet accompagnement doit être fait par des professionnels de l'aide aux victimes. Les étudiants peuvent ressentir le besoin d'un lieu de proximité, tout en étant extérieur à nos établissements.</p>	
État des lieux	<p>Grâce au SDVE-A 2020-2023, un lieu de proximité, situé aux abords de la rue de Londres, a été ouvert par l'association conventionnée, SOS-France Victimes 67 et a permis aux étudiants qui s'y rendent de trouver un accompagnement par des professionnels. Cet accompagnement permet aux étudiants, d'une part, de recevoir écoute et aide dans la rédaction et la constitution d'un dossier de signalement de faits de VSSH, soit pour un dépôt auprès de nos institutions, soit pour un dépôt auprès de la justice ; et d'autre part, de bénéficier d'un accès au droit. Notre convention avec l'association permet d'offrir dans ce lieu neutre un accompagnement par des professionnels qui connaissent les procédures de nos établissements. Il vient en complément aux cellules VSSH existants dans certains de nos établissements (pas tous) et à l'offre d'accompagnement psychologique à moyen terme proposé par le Service de santé étudiante (SSE) et par le Centre d'accueil médico-psychologique universitaire de Strasbourg (CAMUS).</p> <p>Le bilan 2022 fait état de 176 victimes reçues et de 1 118 entretiens réalisés ; concernant l'accès au droit, 70 étudiants reçus et 150 entretiens réalisés.</p>
Objectifs du projet	Objectif général : Permettre aux étudiants d'avoir un lieu de proximité, extérieur à nos établissements, où ils et elles seront accompagnés dans leurs démarches pour signaler un fait de VSSH : <ul style="list-style-type: none"> ♦ en leur donnant accès à des professionnels de l'aide aux victimes ♦ en leur identifiant un lieu de proximité, digne de confiance, conventionné

	<ul style="list-style-type: none"> ♦ en ayant connaissance et en leur permettant de « garder le contrôle » des étapes de leur déclaration. <p>Et leur permettre d'avoir un accès au Droit.</p> <p>Objectifs opérationnels :</p> <p>Maintenir ce lieu de proximité en contribuant au financement de l'antenne permanente de l'association « SOS-France Victimes 67 » dans le quartier de l'Esplanade (permanence principale au Neuhof) ; en accès libre, à raison d'une demi-journée par semaine.</p>				
Livrables	Rapport annuel des situations (anonymisées) suivies dans les locaux de l'association (nombres de personnes reçues – nature de la situation : sexisme, harcèlement, homophobie – contexte de l'infraction)				
<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center;">Le projet prend en compte</td> <td style="width: 50%; text-align: center;">Le projet ne prend pas en compte</td> </tr> <tr> <td> <ul style="list-style-type: none"> ♦ Une convention de partenariat entre les 7 établissements partenaires et l'association SOS France Victimes 67, ♦ Les moyens financiers engagés par les deux parties prenantes de l'opération : ♦ Unistra (au nom des 7 établissements partenaires) ♦ Ministère de la Justice </td> <td> <ul style="list-style-type: none"> ♦ La location des locaux, assumée directement par l'association « SOS France Victimes 67 » ♦ La formation des personnels de l'association aux démarches de déclaration de VSSH auprès de nos établissements. </td> </tr> </table>		Le projet prend en compte	Le projet ne prend pas en compte	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Une convention de partenariat entre les 7 établissements partenaires et l'association SOS France Victimes 67, ♦ Les moyens financiers engagés par les deux parties prenantes de l'opération : ♦ Unistra (au nom des 7 établissements partenaires) ♦ Ministère de la Justice 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ La location des locaux, assumée directement par l'association « SOS France Victimes 67 » ♦ La formation des personnels de l'association aux démarches de déclaration de VSSH auprès de nos établissements.
Le projet prend en compte	Le projet ne prend pas en compte				
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Une convention de partenariat entre les 7 établissements partenaires et l'association SOS France Victimes 67, ♦ Les moyens financiers engagés par les deux parties prenantes de l'opération : ♦ Unistra (au nom des 7 établissements partenaires) ♦ Ministère de la Justice 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ La location des locaux, assumée directement par l'association « SOS France Victimes 67 » ♦ La formation des personnels de l'association aux démarches de déclaration de VSSH auprès de nos établissements. 				
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Nombre de lieux (antennes de l'association en Alsace) qui accueilleront des étudiants, ♦ Nombre de personnes reçues et accompagnées par l'association 				
Indicateurs de réussite	Nombre de personnes reçues dans l'année				
Contraintes (techniques, réglementaires...)	Convention avec l'association « SOS – France Victimes 67 »				
<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center;">Moyens humains</td> <td style="width: 50%; text-align: center;">Moyens financiers</td> </tr> <tr> <td>Néant – un lien est toutefois assuré par des membres des cellules d'écoute et d'accompagnement aux VSS de nos établissements (quand elles existent) et l'association SOS-FV67</td> <td>15 000 € par an</td> </tr> </table>		Moyens humains	Moyens financiers	Néant – un lien est toutefois assuré par des membres des cellules d'écoute et d'accompagnement aux VSS de nos établissements (quand elles existent) et l'association SOS-FV67	15 000 € par an
Moyens humains	Moyens financiers				
Néant – un lien est toutefois assuré par des membres des cellules d'écoute et d'accompagnement aux VSS de nos établissements (quand elles existent) et l'association SOS-FV67	15 000 € par an				
Montant total : 15 000 € par an (<i>Rediscussion du montant souhaitée tous les deux ans au vu de l'inflation</i>)					
Jalons de mise en place					
Printemps 2024 : établissement du cahier des charges entre nos établissements et l'association, rédaction de la nouvelle convention					
Mars 2024 : signature de la convention					
Juin 2024, 25, 26 et 27 : livraison du rapport annuel des situations rencontrées					

Nom du projet : Sobriété énergétique : Appartement et ateliers pédagogiques	Commission : Développement durable et responsabilité sociétale
Hypothèses de base : Les étudiants, et les personnels, sont à la recherche de moyens leur permettant de limiter leur consommation d'énergies en général et en particulier celle liée à leur habitation. Ils le sont à la fois en tant que citoyens éco-responsables et en tant qu'étudiants en situation de précarité énergétique.	
État des lieux	Les étudiants, et les personnels, sont en manque de ressources qui leur permettraient, à leur niveau, de réduire leurs dépenses énergétiques et, ainsi, de contribuer à la lutte contre les dérèglements climatiques.
Objectifs du projet	Objectif général : Mettre en contact les étudiants avec un dispositif pédagogique devant leur permettre : <ul style="list-style-type: none"> ♦ d'adopter des gestes destinés à limiter leur consommation d'eau et d'énergies ♦ de favoriser l'utilisation d'énergies renouvelables ♦ de lutter contre leur précarité énergétique ♦ de les accompagner pour adopter les bons réflexes lors de leur installation dans un appartement (écologique et économique) Objectifs opérationnels : <ul style="list-style-type: none"> ♦ Assurer l'accès de groupes d'étudiants (15) aux appartements pédagogiques de l'association Face Alsace. ♦ Proposer des animations 'en salle' pour des promotions d'étudiants Ces appartements réunissent équipements de chauffage, de cuisson, dispositifs de régulation et de ventilation et divers appareils électroménagers consommateurs d'énergie. Ils permettent de reproduire les situations de la vie courante pour mieux faire passer les messages-clé d'un meilleur usage de l'énergie au quotidien. Les animations permettent la mobilisation d'un 'jeu d'évasion' (<i>escape game</i>) sur le thème de la sobriété énergétique au sein de lieux d'habitation.
Livrables	Communication des dispositifs « appartements pédagogiques » aux associations et/ou organisation de sessions de visite : visite libre, escape game, atelier 3h, ateliers pédagogiques délocalisés (4h)
Le projet prend en compte	Le projet ne prend pas en compte

Les dispositifs proposés par Face Alsace : les appartements pédagogiques (deux à Strasbourg, un à Colmar, un à Saint-Louis), les ateliers	Les déplacements Les frais de communication s'il y en a
Indicateurs de suivi	Nombre de visites (par groupe de 15) dans les appartements et enquête de satisfaction auprès des visiteurs Nombre d'animations 'en salle' et enquête de satisfaction des auditeurs
Indicateurs de réussite	Plus de 10 visites d'appartements – plus de 5 animations 'en salle'
Contraintes (techniques, réglementaires...)	Conventions entre le SDVE-A et le dispositif piloté par Face Alsace
Moyens humains	Moyens financiers
Un référent par établissement / Un coordinateur	Visite libre appartement : gratuit Pour information : Visite accompagnée /escape game + atelier DYS : 3h, 70 €/h soit 210 € par session Intervention délocalisée + atelier : 4 h, 70€/h soit 280 € par session
Montant total : -/- Toute intervention d'atelier spécifique et coûteuse restera à la charge de l'établissement demandeur	
Jalons de mise en place Organisation d'un premier événement en 2025	

3-6 Accueil et conditions de vie

Fiche projet – 27

Nom du projet : Observatoire alsacien du logement des étudiants (OTLE)	Commission : Accueil et conditions de vie
Hypothèses de base : La mise en place de l'OTLE lors du précédent schéma directeur a permis à la fois de recenser l'offre de logement, publique et privée, sur le territoire, et d'identifier plus clairement la demande étudiante. Le sujet reste cependant à approfondir (par exemple documentation du besoin de double logement des alternants) et l'OTLE doit à ce titre être pérennisé au sein du SDVE. Plusieurs travaux sont en cours : <ul style="list-style-type: none"> ♦ Poursuite du recensement de l'offre de logement et mise à jour de la cartographie en ligne. ♦ Mise en place d'un tableau de bord annuel pour Strasbourg et Mulhouse ♦ Enquête « diagnostic jeunesse » portée par l'Eurométropole de Strasbourg qui intégrera la question du logement des jeunes. ♦ Projet de concertation des étudiants sur certaines thématiques par la mise en place de groupes dédiés. 	

État des lieux	La recherche d'un logement reste, pour les étudiants, une étape délicate de leur parcours et de leur arrivée sur le territoire. Les différentes offres existantes sont parfois méconnues et difficile d'accès. Il est également nécessaire pour les établissements d'avoir une vision précise du parc de logement afin d'orienter au mieux leurs étudiants, notamment en période de rentrée, et d'évaluer de façon précise les besoins futurs.	
Objectifs du projet	Objectif général : <ul style="list-style-type: none"> ♦ Pérenniser l'OTLE au sein du SDVE. ♦ Approfondir la connaissance des besoins de logements étudiants Objectifs opérationnels : <ul style="list-style-type: none"> ♦ Enrichir la cartographie en ligne des logements de l'EmS et de MAA, et la faire connaître. ♦ Répondre aux interrogations des établissements sur les questions de logement des étudiants sur le territoire 	
Livrables	Avoir une carte complète des logements sur le territoire EmS et MAA	
Le projet prend en compte		Le projet ne prend pas en compte
Les travaux actuels menés par l'OTLE et ses projets		
Indicateurs de suivi	Nombre de réunions de l'OTLE par an	
Indicateurs de réussite	Nombre de visites sur le site de la carte interactive des résidences étudiantes	
Contraintes (techniques, réglementaires...)		
Moyens humains		Moyens financiers
Financement assuré en dehors du SDVE		Financement assuré en dehors du SDVE
Montant total : -/-		
Jalons de mise en place :		
OTLE actif et déployé depuis 2019		

<p>Nom du projet : Urgence logement en période de rentrée : anticipation et concertation</p>	<p>Commission : Accueil et conditions de vie</p>
<p>Hypothèses de base :</p> <p>La tension sur le logement étudiant sur le territoire de l’Eurométropole de Strasbourg, ainsi que l’impossibilité pour un certain nombre d’étudiants de préparer avec une anticipation suffisante leur arrivée, rendent l’accès à un logement abordable critique en période de rentrée. Établissements, collectivités et acteurs du logement sur le site alsacien se mobilisent depuis plusieurs années pour proposer un dispositif solide d’accueil et de prise en charge des étudiants sans logement en période de rentrée.</p> <p>Plusieurs profils ressortent : certains étudiants manquent simplement d’information et de visibilité sur l’offre de logement, d’autres sont dans des situations beaucoup plus complexes, manquant à la fois de moyens financiers, d’information mais souvent aussi d’un garant.</p>	
<p>État des lieux</p>	<p>Chaque année, Strasbourg accueille un nombre croissant d’étudiants en grande difficulté face à l’absence de logement disponible. La tension sur le marché locatif strasbourgeois est telle que cela concerne non seulement des primo-arrivants à Strasbourg, mais également des étudiants qui sont sur place depuis de nombreuses années.</p> <p>Cette problématique est exacerbée pour les étudiants internationaux pour lesquels il est presque impossible de réserver un logement stable avant leur arrivée à Strasbourg.</p> <p>Ces étudiants sont souvent en attente d’un logement du Crous, qui est la seule structure à proposer des logements peu coûteux, mais l’offre disponible en période de rentrée ne permet pas d’absorber toute la demande et les délais de réservation très contraints peuvent décourager les étudiants.</p> <p>Cette situation appelle deux types de réponse : travailler sur une meilleure information des étudiants, notamment internationaux, et mettre au point un dispositif transitoire permettant de les accueillir et de leur proposer des solutions de logement temporaires, le temps de trouver un logement stable.</p>

Objectifs du projet	Objectif général : Réduire significativement le nombre d'étudiants en situation critique de demande de logement en période de rentrée universitaire (août-octobre). Il sera pour cela nécessaire d'apporter une solution adaptée aux différents profils par deux types d'action : <ul style="list-style-type: none"> ♦ Informer et rendre visible l'offre de logement d'une part, ♦ Soutenir le dispositif d'hébergement d'urgence de l'Afges entre fin août et mi-novembre d'autre part. Objectifs opérationnels : <ul style="list-style-type: none"> ♦ Enrichir et faire évoluer la cartographie de l'OTLE avec pour objectif de faire apparaître les disponibilités en temps réel des différents bailleurs ♦ Soutenir le système de prise en charge unique, en coordination entre établissements, collectivités et bailleurs, pour accueillir les étudiants en urgence en attendant un logement plus stable. ♦ Permettre aux étudiants de quitter l'hébergement temporaire pour une solution d'hébergement stable et pérenne (au Crous ou ailleurs). ♦ Les étudiants en difficulté sont orientés vers un dispositif clair et connu de tous, et pris en charge. 	
Livrables	Guichet d'accueil unique pour le logement	
Le projet prend en compte	Le projet ne prend pas en compte	
Le dispositif de logement provisoire mis en place par l'Afges et cofinancé par de nombreux partenaires du SDVE-A ainsi que des acteurs tiers tels que l'Eurométropole de Strasbourg		
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Nombre de places pour accueillir à chaque rentrée les étudiants en situation d'urgence concernant le logement ♦ Nombre d'étudiants pris en charge durant les mois de septembre/octobre ♦ Nombre de sollicitations du service social du Crous à la rentrée sur la question de l'hébergement ♦ Nombre de passages au guichet d'accueil « logement » à la rentrée 	
Indicateurs de réussite	Baisse significative des étudiants en précarité logement en période de rentrée	

Contraintes (techniques, réglementaires...)	Nécessité de mobiliser des logements et/ou un espace non prévu à cet effet de manière concentrée à une période courte et très chargée. Manque de place et de marge de manœuvre pour le Crous et la ville. Impossibilité de prévoir le nombre exact d'étudiants concernés
Moyens humains	Moyens financiers
Bénévoles de l'Afges. Recrutement d'un service civique pour le suivi du dispositif. Estimation coût : pris en charge en dehors du SDVE-A	Support annuel de communication du dispositif logement provisoire : flyers, création de visuel Mise à jour de la plateforme d'inscription au dispositif Réservation de logements en résidences hôtelières et auberges de jeunesse en période de rentrée Estimation coût : pris en charge en dehors du SDVE-A
Montant total : -/-	
Jalons de mise en place : <ul style="list-style-type: none"> ♦ Dispositif de logement provisoire préexistant au schéma 2024/2028 ♦ Maintien de ce dispositif à chaque rentrée pour les mois de septembre et octobre 	

Fiche projet – 29

Nom du projet : Accueil et intégration des étudiants internationaux et ultra-marins	Commission : Accueil et conditions de vie
Hypothèses de base : Poursuivre le travail de coordination pour l'accueil et l'intégration des étudiants internationaux et ultra-marins en associant les partenaires suivants : La Ville et l'Eurométropole de Strasbourg, le Crous, l'Université de Strasbourg et les membres associés, l'Université de Haute-Alsace, l'INSA de Strasbourg, Campus France, les associations étudiantes (notamment AFGES, Erasmus Student Network - ESN)	

<p>État des lieux</p>	<p>Depuis 2018, un événement d'accueil des étudiants internationaux est organisé conjointement par la Ville/Eurométropole et le Crous avec la participation de l'Université de Strasbourg, de Campus France et d'ESN. Cet événement est le fruit de la signature d'une convention au niveau national par Campus France, ESN, l'AVUF et le CNOUS.</p> <p>L'INSA de Strasbourg organise un événement d'accueil et d'intégration à destination de l'ensemble de ses élèves.</p> <p>Des événements d'intégration sont également organisés dans le Haut-Rhin par l'UHA en partenariat avec le Crous, antenne locale du Crous.</p>
<p>Objectifs du projet</p>	<p>Objectif général :</p> <p>Rompres l'isolement des étudiants, créer des liens, marquer leur arrivée par un événement de bienvenue dans leur ville d'études</p> <p>Amélioration de l'accueil et de l'intégration des étudiants internationaux arrivant à Strasbourg au premier et au second semestre en fédérant les partenaires dans le but d'accroître l'attractivité du site</p> <p>Coordonner l'accueil de ce public spécifique autour d'un guichet unique de rentrée</p> <p>Objectifs opérationnels :</p> <p>Faciliter l'accueil des étudiants internationaux venant à Strasbourg en-dehors d'un programme d'échanges : transmettre à Campus France les démarches à effectuer avant l'arrivée et répertorier les difficultés à trouver un logement pérenne en période de rentrée</p> <p>Pérenniser le guichet d'accueil en période de rentrée à la gare de Strasbourg : stand avec informations Crous/Ville de Strasbourg/CTS</p> <p>Organisation d'événements à destination des étudiants internationaux pour lutter contre l'isolement : actions culinaires, linguistiques, visites en groupe</p> <p>Réalisation d'un document multilingue de recensement global des événements à destination des étudiants internationaux</p>
<p>Livrables</p>	<p>Organisation d'un événement de rentrée sur les 2 territoires strasbourgeois et mulhousien</p> <p>Guichet d'accueil unique en gare de Strasbourg en période de rentrée</p> <p>Document multilingue de recensement global des événements à destination des étudiants internationaux</p>

Le projet prend en compte		Le projet ne prend pas en compte	
Le partenariat existant entre les collectivités territoriales, le Crous, Campus France, les établissements d'enseignement supérieur			
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Nombre d'étudiants participant à Strasbourg et Mulhouse aux soirées d'accueil ♦ Nombre d'évènements et animations à destination du public international chaque année ♦ Nombre de participants aux ateliers/animations 		
Indicateurs de réussite	<p>Nombre de participants aux événements organisés et établissements d'inscription des participants, représentatifs de l'ensemble des établissements bas-rhinois pour les événements organisés dans le 67 et de l'ensemble des établissements haut-rhinois pour les événements dans le 68.</p> <p>Production d'un document recensant les événements à destination des étudiants internationaux sur le territoire : réflexion sur les actions d'intégration</p> <p>Fréquentation du guichet d'accueil unique en gare de Strasbourg</p>		
Contraintes (techniques, réglementaires...)	<ul style="list-style-type: none"> ♦ La coordination de l'ensemble des acteurs impliqués ♦ Les normes de sécurité et d'hygiène, obtention des autorisations, organisation de la partie restauration, matériel (pour la musique, sono...), 		
Moyens humains		Moyens financiers	
<p>Services vie étudiante/ services des relations internationales pour l'organisation d'un événement d'accueil entre les différents partenaires.</p> <p>Services de communication des établissements et référents SDVE-A pour le support de communication commun.</p>		<p>Le budget annuel des événements de rentrée puis d'intégration à Strasbourg et Mulhouse est d'environ 80 000€.</p> <p>Ce budget comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ Organisation de la NEM à Strasbourg ♦ Soirée et Week-end d'intégration à Mulhouse ♦ Animations et ateliers à destination des étudiants internationaux en résidences universitaires à Strasbourg et Mulhouse. 	
Montant total : financement hors SDVE-A			
Jalons de mise en place :			
Nuit des étudiants du monde organisée de manière annuelle.			
Calendrier à définir pour les autres projets à partir de la rentrée 2024			

Nom du projet : Groupe de travail sur les rythmes d'études et la prise en compte de la pause méridienne	Commission : Accueil et conditions de vie
Hypothèses de base : Le projet, sous la forme d'une charte des rythmes d'études et de prise en compte de la pause méridienne dans le précédent schéma, est réévalué. Sa pertinence est en effet accrue par l'afflux des étudiants vers les restaurants universitaires et la prise en compte croissante du bien-être des étudiants sur les temps non-académiques. La commission estime que l'enjeu est plus large que la seule prise en compte de la pause méridienne pour se restaurer. Il est nécessaire de prendre en compte : <ul style="list-style-type: none"> ♦ La régularité des rythmes sur le semestre (notamment en ce qui concerne les stages) ♦ La régularité des rythmes d'études sur la semaine (possibilité de pratiquer un sport, d'avoir un job ou une activité associative en s'engageant sur des créneaux fixes) ♦ La régularité du rythme d'études sur une journée (avec possibilité d'une pause méridienne pour se restaurer) 	
État des lieux	Selon l'enquête nationale de l'Observatoire de la vie étudiante de 2017 : <ul style="list-style-type: none"> ♦ 37% des étudiants ne déjeunent pas systématiquement le midi ♦ 10% déclarent ne pas aller au restaurant universitaire par manque de temps. <p>La montée de la précarité étudiante à la suite de la crise sanitaire et la mise en place du repas à 1 € pour les étudiants boursiers et précaires a conduit à une hausse de la fréquentation des restaurants universitaires, rendant encore plus critique le sujet du temps nécessaire aux étudiants pour prendre un repas équilibré pendant la pause méridienne.</p> <p>La régularité des rythmes d'études est également une préoccupation de plus en plus forte des étudiants, en ce qu'elle conditionne leur capacité à s'investir de façon régulière, en parallèle de leur parcours d'études, dans une activité sportive, associative voire d'un job complétant leur financement d'études.</p>
Objectifs du projet	Objectif général : Adapter les rythmes d'études aux besoins exprimés par les étudiants afin d'améliorer leurs conditions d'études et de vie. Objectifs opérationnels : <ul style="list-style-type: none"> ♦ Mener une réflexion, en concertation avec les établissements et la commission sur l'engagement étudiant sur l'organisation des études selon des rythmes prévisibles pour l'étudiant. ♦ Dresser un rapport aux établissements de ces travaux

Livrables	Groupe de travail régulier sur les rythmes d'études auxquels sont associés les établissements du contrat de site	
Le projet prend en compte		Le projet ne prend pas en compte
L'expérience et la mise en pratique de l'Ensas		
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Nombre d'établissements participant aux réunions de travail ♦ Nombre de réunions /an 	
Indicateurs de réussite	Compte rendus et propositions des groupes de travail	
Contraintes (techniques, réglementaires...)	Contraintes pédagogiques Contraintes matérielles et de disponibilité des salles de cours Contraintes géographiques	
Moyens humains		Moyens financiers
Commission de travail et de suivi à mettre en place Réfèrent/coordonateur à désigner		
Montant total : -/-		
Jalons de mise en place : Travaux en groupe : année 2024		

Fiche projet – 31

Nom du projet : Ateliers d'accompagnement des étudiants vers l'autonomie	Commission : Accueil et conditions de vie
Hypothèses de base : L'acquisition de l'autonomie, la maîtrise de son budget et la capacité de mener dans les temps/de manière complète des démarches administratives peuvent être un défi pour certains étudiants, notamment néo-bacheliers installés hors de leur famille pour la première fois ou pour des étudiants étrangers, non coutumiers des procédures administratives françaises. Des ateliers d'accompagnement à l'autonomie peuvent être mis en place dans le cadre du SDVE au bénéfice des étudiants volontaires.	
Etat des lieux	De nombreux étudiants sont confrontés à la difficulté de prévoir et de maîtriser leur budget. Il peut être compliqué pour certains d'entre eux – primo-entrants dans l'enseignement supérieur, étudiants internationaux – d'anticiper les factures, mais également de faire valoir leurs droits sociaux (bourse, aide au logement) voire d'accomplir dans les délais les démarches administratives (assurance/bail/ouverture de compte) nécessaires à leur vie de jeune adulte autonome.
Objectifs du projet	Objectif général : Soutenir l'acquisition de l'autonomie des étudiants, notamment des

	plus jeunes et des plus éloignés du système français	
	Objectifs opérationnels : Mise en place d'ateliers ludiques de coaching vers l'autonomie en 2024 puis tous les deux ans.	
Livrables	Plusieurs ateliers organisés en 2024 dans différents sites	
Le projet prend en compte		Le projet ne prend pas en compte
Le jeu Dilemme qui aborde de manière pédagogique la gestion du budget		
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Nombre d'ateliers organisés ◆ Nombre de lieux où les ateliers ont pu être organisés ◆ Fréquentation des ateliers par les étudiants 	
Indicateurs de réussite	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Places disponibles réservées ◆ Ateliers organisés sur plusieurs sites chaque année 	
Contraintes (techniques, réglementaires...)	Programme de l'atelier à définir Communication à mettre en place	
Moyens humains		Moyens financiers
Recrutement ou emploi d'un animateur Gestion de la communication et des inscriptions 8 000€/an pour les missions		Déplacements/matériel : 1 000€
Montant total : 9 000 € /an en 2024, 2026 et 2028		
Jalons de mise en place : Élaboration de l'atelier : janvier à juin 2024 Déploiement des ateliers en 2024, 2026 et 2028		

4 - Indicateurs de suivi et de réussite

Axe	N°	Nom du projet	Indicateurs de suivi	Indicateurs de réussite
Santé et sport	1	Réseau étudiant relais campus (RESCUE)	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de candidature par rapport au nombre de postes proposés • Nombre d'accompagnements/sollicitations par type d'accompagnement / sollicitations • Cause des contacts 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de contacts entre les étudiants relais et les étudiants en difficulté • Nombre d'échanges par étudiant en difficulté • Type de prise en charge après ces contacts
	2	Réseau des référents Santé et aides sociales	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de prises en charge, par type de cause de contact 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de situations difficiles qui ont pu être prises en charge
	3	Nutrition, Bien-être : prise en charge des étudiants obèses	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'étudiants inscrits dans le programme • Participation aux différentes activités sportives, aux sorties, • Nombre d'étudiants suivis par la psychologue, la diététicienne, les médecins et l'infirmière. 	<ul style="list-style-type: none"> • Données objectives en termes de perte de poids, de bien-être des étudiants, de remise au sport • Intégration de ces étudiants aux séances de sport de la population générale
	4	Addiction SSE & Ithaque	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de répondants au questionnaire annuel, anonyme et en ligne. • Chiffre d'impact des publications sur les réseaux sociaux pour les étudiants. • Nombre de publication sur les bornes de réductions de risques dématérialisées scannées (QR code). 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de contacts vers les ERA . • Nombre de sollicitations pour l'organisation d'événements festifs. • Consommables utilisés lors du passage aux BRR • Nombre de projets et réalisation dans le cadre de l'incubateur à projets.
	5	Nutrition, Bien-être : pour adopter les bons réflexes d'une alimentation saine	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'ateliers organisés • Nombre de lieux différents dans lesquels les ateliers ont pu être organisés • Nombre de lieux différents où les conférences sont organisées (service des sports) • Fréquentation des ateliers par les étudiants 	<ul style="list-style-type: none"> • Places disponibles réservées • Ateliers organisés sur plusieurs sites chaque année
Culture(s) / numériques(s)	6	Festival de création artistique	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'étudiant-e-s candidat-e-s • Nombre de partenaires académiques, culturels et politiques • Nombre de spectacles représentés • Diversité des formes représentées • Nombre de spectateurs (billetterie) 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'étudiants candidats programmés • Notoriété du festival dans la communauté universitaire et au-delà
	7	Ateliers de pratique artistique	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'ateliers proposés chaque année 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de participants à chaque atelier
	8	Enquête sur les pratiques culturelles des étudiants	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'étudiants répondants • Diversité des étudiants répondants 	<ul style="list-style-type: none"> • Résultats explicites quant aux pratiques culturelles des étudiants
	9	Création de podcasts	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'étudiants volontaires • Mobilisation d'intervenants professionnels 	<ul style="list-style-type: none"> • Audience réalisée • A long terme, la professionnalisation des participants dans le champ journalistique
Vie associative et engagement étudiant	10	Charte des associations	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction de la charte • Validation de la charte par les conseils des établissements • Nombre de charte signée (rapportée au nb d'associations étudiantes) 	<ul style="list-style-type: none"> • Adoption de la charte par les établissements et les associations • Nombre d'associations signataires de la charte
	11	Encourager et accompagner l'engagement étudiant	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de demandes du statut d'« étudiant engagé » 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'étudiants qui bénéficient de ce statut • Nombre d'aménagements mis en place
	12	Annuaire de formations	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de formations disponibles 	<ul style="list-style-type: none"> • Annuaire de formation enrichi au fil du temps par les établissements • Diversité des formations recensées
	13	Sensibilisation aux responsabilités et aux risques	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'inscriptions aux conférences, par établissements 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'intervenants dans les conférences • Nombre d'associations étudiantes ayant participé aux conférences
	14	Assises de la vie étudiante	<ul style="list-style-type: none"> • Présence d'acteurs aux niveaux : local, régional et national • Rassemblement d'étudiants de tous niveaux et tous établissements du site 	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation des assises avec un site principal et plusieurs sites délocalisés comportant une rediffusion en directe • 300 étudiants ont pu participer aux assises (présentiel et distanciel) • 1 acteur par échelle géographique a pu être représenté • Mise en place de navettes ou d'aide au déplacement pour les sites délocalisés

Axe	N°	Nom du projet	Indicateurs de suivi	Indicateurs de réussite
Handicap	15	Transition secondaire – supérieur	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de RdV individualisés suite à l'information collective • Nombre d'anticipation des parcours (demandes d'aménagements effectives) • Nombre de contacts post interventions avec les enseignants référents et les COP • Nombre d'actualisations du guide sur la période 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de participants à la rencontre • Demande de diffusion du guide • Retours spontanés sur la pertinence du guide
	16	Certification en langues	<ul style="list-style-type: none"> • Implication des différents acteurs (écoles d'ingénieurs) • Recensement des outils d'apprentissage existants • Mise en œuvre d'outils adaptés et éprouvés 	<ul style="list-style-type: none"> • Un protocole de certification qui assure une diplomation • Des outils d'apprentissage expérimentés par les étudiants
	17	Favoriser l'insertion professionnelle des étudiants en situation de handicap (Atouts pour tous)	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et typologie d'actions menées selon les axes de la convention 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'étudiants accompagnés et taux d'insertion professionnelle du fait de la convention ou par ricochet • Visibilité et notoriété de la convention (réseaux sociaux, reconnaissance par les bénéficiaires, affichage lisible) • Implication des partenaires (participation aux actions, force de propositions, augmentation du nombre)
	18	Valoriser les "compétences de compensation"	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité à recueillir des données pertinentes avec des outils adaptés (référentiels, verbatim, retours d'expériences) • Capacité à gérer l'articulation des différents volets du projet (nombre de compétences répertoriées et valorisées, nombre de participants à la démarche, données transmises à la recherche) 	<ul style="list-style-type: none"> • Impact sur les employeurs dans leur processus de recrutement • Prise de conscience effective des étudiants de la plus-value des compétences acquises • Avancée de la réflexion collective (impact de l'événement – colloque- et de la contribution à la recherche – article scientifique)
	19	Solutions pédagogiques inclusives	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité à recueillir des données pertinentes (tableau MH des solutions pédagogiques innovantes, données IDIP) • Capacité à mobiliser les acteurs sur l'ensemble du site 	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation des ressources éprouvées (exemples d'utilisations de ressources testées et utilisées par les étudiants et enseignants) • Contribution réelle à l'enrichissement de la plateforme UHA++ (ajout de ressources, outils, exemples par de nouveaux intervenants) • Nombre de labels obtenus • Identification de personnes ressources potentielles (répertoire) • Impact de l'infusion du réflexe inclusif (exemples recensés de mise en accessibilité des supports par exemple)
Développement durable et responsabilité sociale	20	Tout.e.s en selle	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'événements organisés (collectes – ventes – ateliers de réparation et d'autoréparations) • Nombre de vélos réparés ou autoréparés • Nombre d'actions de communication • Nombre d'étudiants participants à l'évaluation de la cyclabilité 	<ul style="list-style-type: none"> • Plus de 20 événements avant la fin du schéma • Au moins un événement ou une action de communication par an par établissement • Plus de 500 étudiants participants à l'évaluation de la cyclabilité
	21	Pedibus nocte securi	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de répondants au questionnaire sur le ressenti associé à la fréquentation des campus universitaires • Nombre de parcours commentés organisés 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'étudiants ayant participé au questionnaire • Nombre d'étudiant-es ayant participé aux marches nocturnes
	22	Campagne EcoGestes	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'outils produits • Nombre de stands de sensibilisation tenus • Diffusion numérique sur les réseaux des établissements (nombre de vues, de téléchargements, partages) • Nombre d'établissements et campus impliqués 	<ul style="list-style-type: none"> • Données statistiques selon les thématiques définies • Publication sur les sites intranet des établissements

Axe	N°	Nom du projet	Indicateurs de suivi	Indicateurs de réussite
Développement durable et responsabilité sociétale	23	Campagne de sensibilisation aux VSSH	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et nature des événements proposés aux étudiants, • Nombre de personnes participantes aux événements 	<ul style="list-style-type: none"> • Plus de 100 personnes sensibilisées • Nombre d'événements organisés par an et par typologie (théâtre forum, ciné-débat, amphi-débat, ateliers ...)
	24	Auto-défense et confiance en soi	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de participants • Enquête de satisfaction 	• Taux de participation des candidats par session de cours (pour suivre l'assiduité des candidats)
	25	Antenne d'écoute et d'accompagnement VSSH et d'accès au Droit	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de lieux (antennes de l'association en Alsace) qui accueilleront des étudiants, • Nombre de personnes reçues et accompagnées par l'association 	• Nombre de personnes reçues dans l'année
	26	Sobriété énergétique : Appartement et ateliers pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de visites (par groupe de 15) dans les appartements et enquête de satisfaction auprès des visiteurs • Nombre d'animations 'en salle' et enquête de satisfaction des auditeurs 	• Plus de 10 visites d'appartements – plus de 5 animations 'en salle'
Accueil et conditions de vie	27	Observatoire alsacien du logement des étudiants (OTLE)	• Nombre de réunions de l'OTLE par an	• Nombre de visites sur le site de la carte interactive des résidences étudiantes
	28	Urgence logement en période de rentrée : anticipation et concertation	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de places pour accueillir à chaque rentrée les étudiants en situation d'urgence concernant le logement • Nombre d'étudiants pris en charge durant les mois de septembre/octobre • Nombre de sollicitations du service social du Crous à la rentrée sur la question de l'hébergement • Nombre de passages au guichet d'accueil « logement » à la rentrée 	• Baisse significative des étudiants en précarité logement en période de rentrée
	29	Accueil et intégration des étudiants internationaux et ultra-marins	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'étudiants participant à Strasbourg et Mulhouse aux soirées d'accueil • Nombre d'évènements et animations à destination du public international chaque année • Nombre de participants aux ateliers/animations 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de participants aux événements organisés et établissements d'inscription des participants, représentatifs de l'ensemble des établissements bas-rhinois pour les événements organisés dans le 67 et de l'ensemble des établissements haut-rhinois pour les événements dans le 68. • Production d'un document recensant les événements à destination des étudiants internationaux sur le territoire : réflexion sur les actions d'intégration • Fréquentation du guichet d'accueil unique en gare de Strasbourg
	30	Groupe de travail sur les rythmes d'études et la prise en compte de la pause méridienne	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'établissements participant aux réunions de travail • Nombre de réunions /an 	• Compte rendus et propositions des groupes de travail
	31	Ateliers d'accompagnement des étudiants vers l'autonomie	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'ateliers organisés • Nombre de lieux où les ateliers ont pu être organisés • Fréquentation des ateliers par les étudiants 	<ul style="list-style-type: none"> • Places disponibles réservées • Ateliers organisés sur plusieurs sites chaque année

5 - Moyens nécessaires et répartition des coûts entre établissements

Coût prévisionnel des actions :

Axe	N°	Nom du projet	2024	2025	2026	2027	2028
Santé et sport	1	Réseau étudiant relais campus (RESCUE)	53 500	55 500	55 500	55 500	55 500
	2	Réseau des référents Santé et aides sociales	0	0	0	0	0
	3	Nutrition, Bien-être : prise en charge des étudiants obèses	4 500	4 500	4 500	4 500	4 500
	4	Addiction SSE & lthaque	0	5 000	5 000	5 000	5 000
	5	Nutrition, Bien-être : pour adopter les bons réflexes d'une alimentation saine	0	0	0	0	0
Culture(s) / numérique(s)	6	Festival de création artistique	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000
	7	Ateliers de pratique artistique	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000
	8	Enquête sur les pratiques culturelles des étudiants	5 000	10 000	5 000	0	0
	9	Création de podcasts	études	0	0	0	0
Vie associative et engagement étudiant	10	Charte des associations	0	0	0	0	0
	11	Encourager et accompagner l'engagement étudiant	5 000	0	5 000	0	5 000
	12	Annuaire de formations	0	0	0	0	0
	13	Sensibilisation aux responsabilités et aux risques	0	10 000	0	10 000	0
	14	Assises de la vie étudiante	0	5 000	5 000	5 000	5 000
Handicap	15	Transition secondaire – supérieur	800	1 800	800	1 800	800
	16	Certification en langues	0	0	0	0	0
	17	Favoriser l'insertion professionnelle des étudiants en situation de handicap (Atouts pour tous)	0	0	0	0	0
	18	Valoriser les "compétences de compensation"	1 000	1 000	0	5 000	0
	19	Solutions pédagogiques inclusives	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Développement durable et responsabilité sociétale	20	Toutes et tous en selle	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
	21	Pedibus nocte securi	4 345	4 345	4 345	4 345	4 345
	22	Campagne EcoGestes	500	2 000	1 000	2 000	1 000
	23	Campagne de sensibilisation au VSSH	8 100	11 200	8 200	8 200	8 200
	24	Auto-défense et confiance en soi	3 770	3 770	3 770	3 770	3 770
	25	Antenne d'écoute et d'accompagnement VSSH et d'accès au Droit	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000
	26	Sobriété énergétique : Appartement et ateliers pédagogiques	0	0	0	0	0
Accueil et conditions de vie	27	Observatoire alsacien du logement des étudiants (OTLE)	0	0	0	0	0
	28	Urgence logement en période de rentrée : anticipation et concertation	0	0	0	0	0
	29	Accueil et intégration des étudiants internationaux et ultra-marins	0	0	0	0	0
	30	Groupe de travail sur les rythmes d'études et la prise en compte de la pause méridienne	0	0	0	0	0
	31	Ateliers d'accompagnement des étudiants vers l'autonomie	9 000	0	9 000	0	9 000
	+	Maintenance / Fonctionnement	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
en €	Total annuel :		157 515	176 115	169 115	167 115	164 115

Ce tableau reprend les 31 actions proposées par les commissions avec leur coût estimé sur la période 2024-2028, retenues par le comité de pilotage du contrat de site. Les lignes grisées (projets 1, 2, 3, 6, 7, 15, 16, 17, 20 à 25 et 27 à 30) correspondent à des actions engagées lors du précédent SDVE-A. Ces actions ayant révélé toute leur pertinence seront poursuivies.

Suite à la consultation des établissements et à l'état actuel d'avancement des projets, les établissements se positionnent en considérant leurs spécificités et leur stratégie interne.

Le tableau ci-dessous présente le positionnement des établissements sur la période 2024-2028

« 1 » signifie l'engagement et « 0 » le non engagement dans cette action. « C » indique que l'action sera portée par l'établissement de manière concertée avec celle inscrite dans le SDVE-A, c'est-à-dire que l'action et la dépense seront prises en charge par l'établissement en cas de réalisation.

Axe	N°	Nom du projet	Unistra	UHA	INSA	ENSAS	HEAR	ENGEEES
Santé et sport	1	Réseau étudiant relais campus (RESCUE)	1	0	1	1	1	1
	2	Réseau des référents Santé et aides sociales	1	1	1	1	1	1
	3	Nutrition, Bien-être : prise en charge des étudiants obèses	1	C	1	1	0	1
	4	Addiction SSE & lthaque	1	1	1	1	1	1
	5	Nutrition, Bien-être : pour adopter les bons réflexes d'une alimentation saine	1	C	1	1	0	1
Culture(s) / numérique(s)	6	Festival de création artistique	1	0	1	1	1	1
	7	Ateliers de pratique artistique	1	C	1	1	1	1
	8	Enquête sur les pratiques culturelles des étudiants	1	1	1	1	1	1
	9	Création de podcasts	1	C	1	0	1	1
Vie associative et engagement étudiant	10	Charte des associations	1	1	1	1	1	1
	11	Encourager et accompagner l'engagement étudiant	1	1	1	1	1	1
	12	Annuaire de formations	1	1	1	1	0	1
	13	Sensibilisation aux responsabilités et aux risques	1	1	1	1	1	1
	14	Assises de la vie étudiante	1	1	1	1	1	1
Handicap	15	Transition secondaire – supérieur	1	1	1	1	0	1
	16	Certification en langues	1	1	1	1	1	1
	17	Favoriser l'insertion professionnelle des étudiants en situation de handicap (Atouts pour tous)	1	1	1	1	1	1
	18	Valoriser les "compétences de compensation"	1	1	1	1	0	1
	19	Solutions pédagogiques inclusives	1	1	1	1	1	1
Développement durable et responsabilité sociétale	20	Toutes et tous en selle	1	C	1	1	1	1
	21	Pedibus nocte securi	1	C	0	1	0	1
	22	Campagne EcoGestes	1	1	1	1	0	1
	23	Campagne de sensibilisation au VSSH	1	1	1	1	1	1
	24	Auto-défense et confiance en soi	1	1	1	1	1	1
	25	Antenne d'écoute et d'accompagnement VSSH et d'accès au Droit	1	C	1	1	1	1
	26	Sobriété énergétique : Appartement et ateliers pédagogiques	1	1	1	1	0	1
Accueil et conditions de vie	27	Observatoire alsacien du logement des étudiants (OTLE)	1	1	1	0	1	1
	28	Urgence logement en période de rentrée : anticipation et concertation	1	0	1	1	1	1
	29	Accueil et intégration des étudiants internationaux et ultra-marins	1	C	1	1	0	1
	30	Groupe de travail sur les rythmes d'études et la prise en compte de la pause méridienne	1	1	1	0	1	1
	31	Ateliers d'accompagnement des étudiants vers l'autonomie	1	1	1	1	0	1
	+	Maintenance / Fonctionnement	1	1	1	1	1	1

Chaque année, un bilan des actions menées sera présenté au comité de pilotage du contrat de site.

Compte tenu des engagements des établissements, les contributions respectives sont calculées chaque fin d'année civile, suivant le principe retenu lors de précédent SDVE-A ; pour 1/5 suivant le nombre de sites d'implantation (commune) et pour 4/5 au prorata du nombre d'étudiants inscrits au 15 janvier de l'année en cours.

Par exemple, sur la base du nombre d'étudiants inscrits au 15/01/2023 et la réalisation de toutes les actions, nous retrouvons ci-dessous une simulation de la contribution financière sur la période du SDVE-A, soit de 2024 à 2028.

Bien évidemment, ces montants sont à titre indicatif. Ils seront revus chaque année selon le nombre d'étudiants par établissement inscrits en date du 15/01/N et sous réserve des actions réalisées.

	Total/an	Unistra	UHA	Insa	Ensas	Hear	Engees
2024	157 515,00 €	134 899,30 €	5 446,55 €	5 914,29 €	3 607,33 €	4 737,14 €	2 910,39 €
2025	176 115,00 €	149 129,45 €	7 708,79 €	6 555,15 €	3 983,35 €	5 525,73 €	3 212,53 €
2026	169 115,00 €	143 946,25 €	6 768,11 €	6 323,84 €	3 849,38 €	5 121,72 €	3 105,70 €
2027	167 115,00 €	142 382,09 €	6 484,21 €	6 251,63 €	3 805,55 €	5 121,72 €	3 069,80 €
2028	164 115,00 €	140 147,91 €	6 078,74 €	6 151,55 €	3 747,28 €	4 966,33 €	3 023,19 €

Annexe 1 : composition des commissions qui constitue le noyau dur et peut être élargi selon les thématiques

C1	Santé et sport	
	Prénom Nom	Établissement
1	Aude Rochoux	Unistra
2	Julie Rigaut	Unistra
3	Evelyne Schmitt	Unistra
4	Fabrice Favret	Unistra
5	Thomas Kedingner	Unistra
6	Hugo Esch	Unistra
7	Valérie Scarbolo	Unistra
8	Myriam Rigert	CAMUS
9	Angéline Okombi-Ndinga	Unistra
10	1 étudiant relais	Unistra
11	Aurélié Appenzeller	Unistra
12	Christophe Kugler	Unistra
13	Marie Deroche	Unistra
14	Isabelle Cirrode	Crous
15	1 étudiant relais	Crous
16	Nadia Zmimita	UHA
17	Pascal Ziegler	UHA
18	Anne-Sophie Hommel-Dolega	Ensas
19	Hugo Bousquet	Engees
20	Nathalie Gartiser	Insa
21	Floriane Dagneaux	Insa
22	Christine Ritzenthaler	Hear
23	Hervé Colin	BNU
24	Nathalie D'Ambrosio-Vitale	Ville et EMS
25	Céline Wiederkher	Ithaque
26	Hélène Beaucolin	Ithaque
27	Melinda Huber	Association ALT

C2	Culture(s) / numérique(s)	
	Prénom Nom	Établissement
1	Sylvain Diaz	Unistra
2	Isabelle Lefevre	UHA
3	Véronique Zeller	Insa
3 bis	Nathalie Gartiser	Insa
4	Fanny Genest	Engees
5	Frédérique Jeanroy	Ensas
6	Valérie Eugène	Ensas
7	Marc Ruhlmann	Hear
8	Juliette Lacladère	Crous
9	Jérôme Schweitzer	BNU

C3	VAEE	
	Prénom Nom	Établissement
1	Nathalie Gartiser	Insa
2	Angéline Okombi Ndinga	Unistra
3	Axel Renard	UHA
4	Finck Gaspard	Crous
5	Hugo Bousquet	Engees
6	Frédérique Jeanroy	Ensas
7	Christine Ritzenthaler	Hear
8	Floriane Dagneaux	Insa
9	Pascal Ziegler	UHA
9 bis	Camille Morin	UHA
10	Diane Dupront	Unistra
11	Julie Thomas-Feist	BNU

C4	Handicap	
	Prénom Nom	Établissement
1	Françoise Le Jallé	Unistra
2	Fabienne Rakitic	Unistra
3	Patricia Demorieux	Unistra
4	Claire Piechowiak	Unistra
5	Geoffroy Tetevuide	Unistra
6	Carine Jeangeorge	Unistra
7	Louis Caillier	Unistra
8+9	2 étudiants en situation de handicap	Unistra
10	Emmanuelle Engrand	UHA
11	Pascal Ziegler	UHA
12	Lehmann Avenilda	UHA
13	Laurence Muller	UHA
14	Alexis Boehrer	UHA
15+16	2 étudiants en situation de handicap	UHA
17	Jacques Gaus	Ville de Mulhouse
18	Anne-Sophie Hommel-Dolega	Ensas
19	Ana Paula Vidal	Insa
20	Nathalie Gartiser	Insa
21	Philippe Sessiecq	Engees
22	Christine Ritzenthaler	Hear
23	Nathalie Tritscher	BNU
24	Stéphane Klein	Rectorat
25	Nathalie D'Ambrosio-Vitale	Ville et EMS

C5	DDRS	
	Prénom Nom	Établissement
1	Aude Distel	Engees
2	Lise Lançon	Ensas
3	Benjamin Latour	Insa
4	Floriane Dagneaux	Insa
5	Isabelle Kraus	Unistra
6	Stéphanie Meyer	Unistra
7	Ludovic Fabre	Unistra
8	Christophe Eaux	Unistra
9	Alice Anton	Unistra
10	Catherine Doucement	Hear
11	NC	UHA
12	Jocelyne Brendle	UHA
13	Laurent Vallet	Crous
14	Bruno Sauvaget	BNU
15	Nathalie D'Ambrosio-Vitale	Ville et EMS

La commission DDRS a la particularité d'être en lien avec le schéma directeur DDRS du site (avec la participation de Lise Lançon, responsable du schéma directeur DDRS du site) et l'axe Égalité-Parité-Diversité (avec la participation d'Isabelle Kraus, responsable de cet axe) de par les thématiques abordées au sein de cette commission.

C6	Accueil et conditions de vie	
	Prénom Nom	Établissement
1	Sophie Roussel	Crous
2	Gaspard Finck	Crous
3	Angeline Okombi Ndinga	Unistra
4	Diane Dupront	Unistra
5	Marie Deroche	Unistra
6	Pascal Ziegler	UHA
7	Axel Renard	UHA
8	Anne-Sophie Hommel-Dolega	Ensas
9	Frédérique Jeanroy	Ensas
10	Jill Ferrier	Ensas
11	Sarah Reichert	Ensas
12	Philippe Sessiecq	Engees
13	Nathalie Gartiser	Insa
14	Christine Ritzenthaler	Hear
15	Fanny Sarron	AFEV
16	Ousmane Wade	Crous
17	Audrey Wirrmann	Crous
18	Nicolas Gsell	Crous
19	Sylvain Bouffay	Crous
20	Mathilde Hault	Adeus
21	Lucile Weill-Barillet	Adeus
22	Florence Amsbeck	BNU
23	Nathalie D'Ambrosio-Vitale	Ville et EMS
24	Jennifer Keith	AURM